

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **108 (1972)**

Heft 7

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

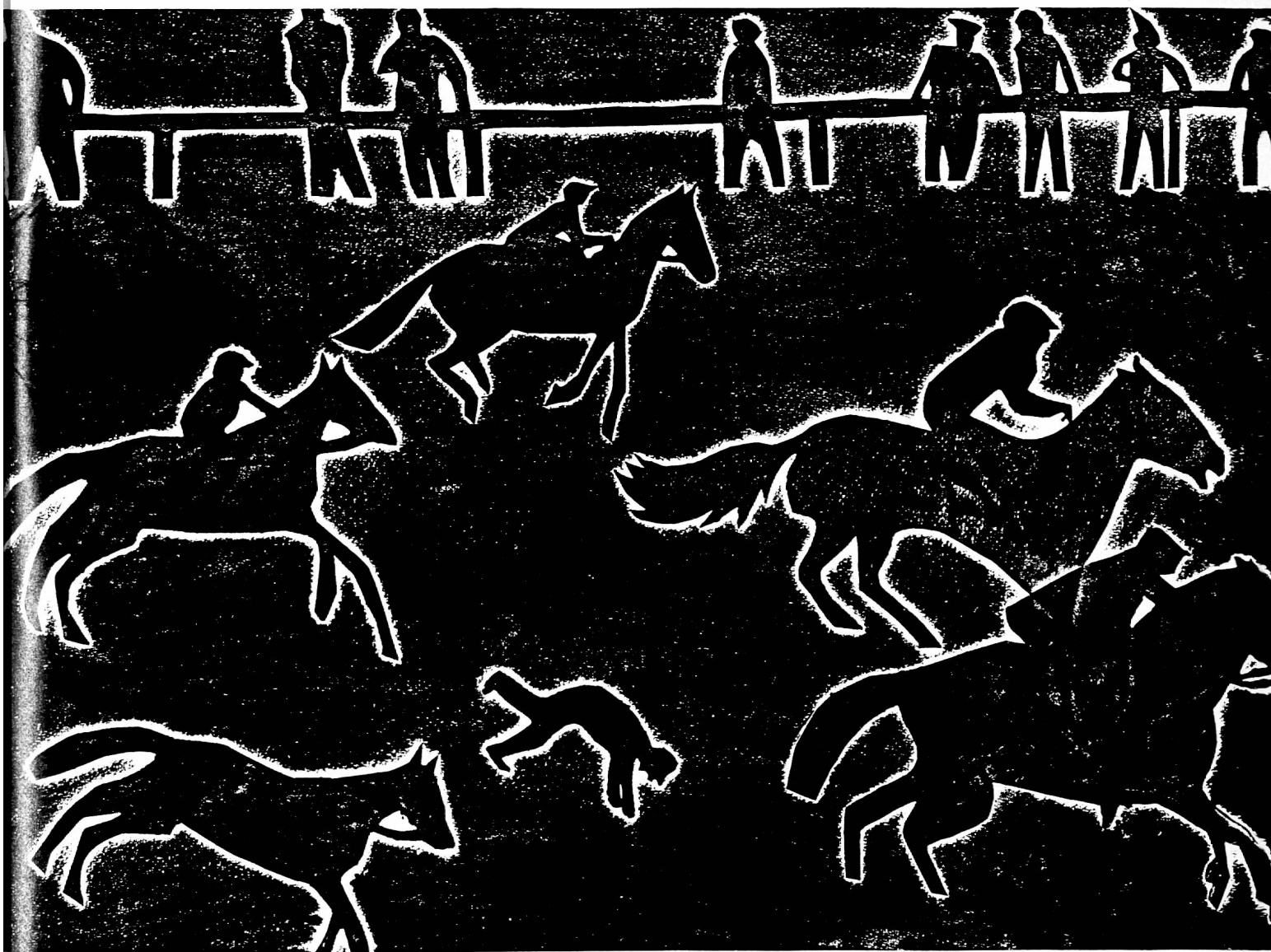
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif



COURSE DE CHEVAUX

Travail collectif de trois collégiens de 13 ans (Elysée, Lausanne)
Estampage d'une composition (295 × 417) de silhouettes en carton
(Cf. : *Dessin et créativité*, 1972/1)

COMMUNIQUÉS

Sous ce titre et dans le cadre de la chronique audio-visuelle, la GAVES se propose d'ouvrir une rubrique nouvelle.

En effet, nous pensons qu'il y a, en Romandie, un certain nombre de collègues aux prises avec des difficultés techniques dans le domaine des moyens audio-visuels.

Pour les aider dans la mesure de nos possibilités (nous ne sommes ni omniscients ni omnipotents !), nous ouvrons (en accord avec la rédaction !), les colonnes de l'« Educateur » aux réponses que nous pourrions donner aux questions que vous voudrez nous faire parvenir.

Il se peut toutefois que vos réponses ne paraissent pas immédiatement après votre envoi. Ne pensez pas que l'on vous a oublié ou négligé : la rédaction de la réponse et les délais rédactionnels en seront la cause !

Vous pouvez donc sans autre envoyer vos questions à :

Rédaction de l'« Educateur »
Rubrique « Contact ! »
Jean-Claude BADOUX,
1093 La Conversion
qui nous les transmettra.

A bientôt donc !

GAVES

Rappel

Un cours de perfectionnement pour professeurs de biologie aura lieu à Lausanne du jeudi 9 au samedi 11 mars sous la direction du professeur P.-E. Pilet de l'Université. Sujet : La croissance cellulaire. Invitation à tous les enseignants de Romandie ! Renseignements : H. Treu, Sonnhalde 26, Bienne, tél. (032) 3 68 31.

Section SPV Vevey

Assemblée générale : vendredi 3 mars 1972, à 17 heures, à La Tour-de-Peilz.

Postes aux concours – VD

En cette période de l'année, les annonces de places au concours se multiplient à tel point qu'on ne peut les publier ici. Consultez donc la « Feuille des Avis officiels » qui paraît tous les mardis et vendredis.

JF.

SPN

Aux collègues des montagnes neuchâteloises

A la suite du refus du Conseil scolaire des Montagnes neuchâteloises d'envisager la participation à part entière des enseignants par leurs associations dans ledit conseil, les comités des sections SPN de La Chaux-de-Fonds et du Locle prient les collègues qui auraient été ou seront sollicités individuellement pour faire partie d'un groupe de travail de refuser toute collaboration jusqu'à ce que le principe de la participation ait été clairement défini. Ceux qui auraient déjà accepté une telle charge voudront bien se mettre au plus vite en rapport avec leur président de section.

Pour le district de La Chaux-de-Fonds : Mme Lola Sobel, République 25, tél. 23 27 47.

Pour le district du Locle : Pierre Fellrath, Kaolack 12, tél. 31 38 93.

De plus amples renseignements vous seront communiqués par voie de circulaire.

Sommaire

Communiqués 154

Réforme scolaire

Heures d'appui et soutien psychopédagogique 155

Documents

Trois modèles éducatifs 157
Eduquer : accueillir ou accompagner ? 158

Pratique de l'enseignement

Page des maîtresses enfantines 159
Pour une révision de la conjugaison 160

La lecture du mois 162
Enrichir le vocabulaire de nos enfants 166
Une nouvelle méthode de lecture : le Sablier 167

Les livres

Bibliographie sur la lecture 170

Divers

Education de l'« Educateur »... et des parents de l'éduqué 172
Littre Emile — Une histoire vraie 172

RÉFORME SCOLAIRE

Heures d'appui et soutien psychopédagogique

Dans l'« Educateur », No 5 du 11 février 1972 nous avons présenté des propositions relatives à un nouveau mode d'évaluation du travail scolaire dans la zone pilote de Rolle.

Avec l'accord du Département de l'instruction publique et du CREPS, nous publions maintenant une autre série de propositions, conséquence immédiate des premières, concernant l'organisation de cours d'appui généralisés.

Nous rappelons qu'il ne faut pas voir dans ce document des propositions définitives. Seule leur expérimentation permettra d'en mesurer la valeur.

Réd.

INTRODUCTION

« Le nombre élevé des échecs scolaires constitue l'un des principaux défauts du système actuel... Dans l'enseignement primaire, le recensement de 1969-1970 organisé par le Secrétariat de la réforme et de la planification scolaires montre qu'en 7^e année, 32,2 % des élèves ont un an de retard et 4,6 % deux ans de retard... Dans une étude publiée en 1969 par le Centre de recherches psychopédagogiques sur les « Echecs et réussites au certificat d'études secondaires 1969 pour l'ensemble des collèges secondaires par rapport à l'admission 1962 », on constate que la proportion des élèves ayant obtenu leur certificat sans répéter de classe s'élève à 62 % des filles entrées à 10 ans et à 40 % des garçons entrés à 10 ans ».

(Rapport du CREPS, état des travaux au 30 septembre 1970, p. 7). Le pourcentage de réussite est encore plus faible pour les enfants entrés à 11 ans : 54 % pour les filles, 27 % pour les garçons.

Pour limiter le nombre des échecs et instaurer une « **pédagogie du succès** », il est nécessaire de prévoir des mesures efficaces pour aider les élèves en temps opportun. Celles-ci sont de deux ordres :

- des heures d'appui ;
- un soutien psychopédagogique.

PREMIÈRE PARTIE : LES HEURES D'APPUI

1. But

Les heures d'appui ont pour but de permettre à l'élève qui rencontre des difficultés passagères de les surmonter rapidement, afin qu'elles ne compromettent pas la poursuite de son apprentissage. Elles doivent être administrées dès que des difficultés apparaissent ; elles prennent fin lorsque l'élève a « rejoint » ses camarades.

Notons que le système qui est proposé ici est valable jusqu'au moment où apparaissent les cours à niveaux. Dès leur introduction, le problème de l'appui se posera en termes différents.

2. Disciplines « appuyées »

Comme nous l'avons indiqué dans le rapport « Appréciation du travail scolaire » les heures d'appui doivent être données aux élèves qui, lors du contrôle mensuel des disciplines B, se trouvent dans le quartile inférieur. (cf « Educateur » no 5, page 103 : 2.1 Contrôle des disciplines B.) Le handicap que révèle cette épreuve devrait être comblé en un mois au maximum. Ces quatre semaines devraient donc permettre aux élèves du dernier quartile d'atteindre les objectifs visés lors du contrôle mensuel.

Par l'intermédiaire du bulletin scolaire, les maîtres avisent les parents de la date du début des heures d'appui auxquelles leur enfant est astreint. Par la même voie, ils les informent de la fin des leçons d'appui. Remarquons encore que, si elles touchent avant tout les disciplines B (vocabulaire, orthogra-

phe, grammaire, mathématique, allemand), il pourra aussi, — mais exceptionnellement — en être organisées pour les disciplines C (lecture, expression orale et écrite, branches d'éveil).

3. Méthode

La méthodologie des heures d'appui doit aller dans le sens d'une individualisation aussi poussée que possible : ce n'est qu'à cette condition qu'elles seront efficaces. Elles exigeront donc l'élaboration d'un abondant matériel et une préparation minutieuse de la part de ceux qui seront chargés de cet enseignement (mise au point, par exemple, de fiches de travail, de petits cours programmés, etc.).

L'effectif des élèves sera limité au maximum.

4. Horaire

Pour ne pas surcharger les élèves, on pourrait imaginer de les retirer de leur classe pendant un certain nombre d'heures. Dès lors, deux solutions sont envisageables :

- a) ou bien les heures d'appui consacrées à une discipline ont lieu pendant une leçon ordinaire de cette même discipline, mais alors il faut craindre que l'élève, privé d'une heure pendant laquelle ses camarades continuent à « avancer », ait toujours une longueur de retard ;
- b) ou bien elles sont prises sur des heures jugées « moins importantes », telles que le dessin, la musique ou les disciplines d'éveil, et c'est alors un aspect important de la formation qui est négligé ; ces heures risquent en outre d'être considérées par les élèves comme une punition, ce qui serait très regrettable pour leur efficacité.

Il est donc préférable de les placer en dehors des 29 ou 30 heures obligatoires.

Dans ces conditions, deux heures semblent un maximum.

Théoriquement, il serait possible de placer ces heures d'appui :

- le matin de 7 h. à 8 h. : solution pédagogiquement concevable, mais rendue pratiquement impossible par l'organisation des transports ;
- entre 12 h. et 14 h. : solution rendue difficile par l'impossibilité de servir des repas chauds ;
- après 16 h. : des heures placées en fin de journée, alors que les élèves sont fatigués, ne donneront pas les résultats attendus. Autant alors laisser les enfants rentrer chez eux !

Ces trois solutions présentent en outre l'inconvénient d'allonger démesurément la journée d'élèves de 10 ans.

- Pendant les deux après-midi de congé (mercredi et vendredi par exemple) : cette solution est la plus satisfaisante : c'est celle que nous retiendrons. Inconvénient : elle oblige les élèves à faire un ou deux voyages supplémentaires.

Ces heures sont, nous l'avons dit, essentielles si l'on veut diminuer le nombre des échecs. Les maîtres qui en seront

chargés ne devront en aucun cas les considérer comme des « à-côtés », comme une tâche annexe. Il serait bon que des maîtres se spécialisent dans ce genre d'enseignement dont la méthodologie doit encore être précisée.

5. Les enseignants

La nécessité de placer ces heures d'appui les mercredi et vendredi après-midi, le caractère particulier de cet enseignement font que les maîtres engagés dans la zone pilote de Rolle ne pourront pas assumer ce travail. Aussi proposons-nous que ces heures soient confiées à d'autres personnes qu'aux maîtres de classes, et peut-être même à des personnes extérieures au collège (exception faite de l'allemand). Certaines institutrices mariées ne seraient-elles pas heureuses de pouvoir donner deux ou trois heures d'appui par semaine ? Ne constituent-elles pas un personnel qualifié, qui prendrait certainement à cœur cette tâche ?

DEUXIÈME PARTIE : LE SOUTIEN PSYCHOPÉDAGOGIQUE

Il n'est certes pas nécessaire de démontrer longuement la nécessité de la présence d'un psychologue scolaire et d'un logopédiste dans le cadre de la zone pilote ; par contre, il convient de préciser les modalités de leur intervention.

1. **Le psychologue scolaire** est chargé de faire le tri parmi les élèves qui connaissent des difficultés et de conseiller les mesures adéquates. Il est obligatoirement consulté avant qu'un élève soit autorisé à redoubler son année. Il aiguille en particulier les élèves vers le logopédiste ou vers un pédo-psychiatre consultant.

2. **Le logopédiste** examine les enfants qui présentent des troubles de langage oral ou écrit, ainsi que des difficultés d'apprentissage scolaire non imputables à une débilité. Il propose des mesures thérapeutiques qui peuvent revêtir diverses formes :

- heures d'appui (voir première partie) ;
- traitement logopédique, qu'il assume lui-même ;
- contrôle d'évolution ;
- complément d'examen (audiométrie, examen neurologique, etc.).

3. **Colloques** : le psychologue et le logopédiste réservent une partie de leur temps à des séances avec les maîtres pour

parler des enfants qu'ils ont examinés ou qu'ils ont en traitement. Le psychologue peut, d'autre part, contribuer par une attitude appropriée à faciliter le travail de groupe des maîtres.

4. **Organisation** : Si l'on tient compte des tâches nouvelles qui leur sont données, il faut prévoir pour la zone pilote de Rolle en 1972 :

- un psychologue scolaire engagé deux jours par semaine au moins ;
- un logopédiste engagé à mi-temps au minimum.

Leur horaire doit être conçu de telle façon qu'ils puissent se rencontrer au moins une fois par semaine. Ils doivent pouvoir disposer d'un ou deux bureaux et du matériel nécessaire.

Notons encore que, pour la création de ce service, une collaboration pourrait s'instaurer avec des communes voisines.

CONCLUSION

Les heures d'appui et le soutien psychopédagogique que nous proposons pour les élèves de la zone pilote de Rolle sont la conséquence de la suppression de la note chiffrée et surtout de la notion d'échec. Il est en effet illusoire de prétendre remplacer la sélection scolaire par l'orientation sans venir systématiquement en aide aux élèves en butte à des difficultés.

Si la dépense que ces heures d'appui et le soutien psychopédagogique entraînent peut paraître à première vue élevée, il faut se souvenir que les échecs scolaires actuels coûtent cher. « Si l'échec scolaire est préjudiciable aux individus, il est aussi coûteux pour l'Etat et souvent pour les parents. Bien qu'aucune étude précise n'ait été entreprise sur ce problème dans notre pays, on peut estimer que le redoublement d'une classe secondaire coûte 2000 francs par élève à la communauté, uniquement en frais d'enseignement. » (Rapport du CREPS, état des travaux au 30 septembre 1970, pp. 7-8).

Et si une différence entre le prix de l'ensemble de ces mesures de soutien et le coût des échecs scolaires devait subsister, il faudrait la considérer comme un premier virement au compte « Diminution du nombre des ratés scolaires » qu'une école moderne se doit d'ouvrir.

Document CREPS

VACANCES, REPOS, GRAND AIR

Vue panoramique sur les Alpes
Sports d'hiver et d'été.
Nombreuses promenades à pied.

Ambiance familiale - Chambres tout confort -
Cuisine par chef.

Villa Notre-Dame

3962 MONTANA (Valais)
Tél. (027) 7 34 17
Ouvert toute l'année

Altitude 1500 mètres

Nouveau à Lausanne



Librairie-Papeterie Jeux éducatifs

pour chaque enfant
le jeu qui convient
Matériel didactique

Bd de Grancy 38

Places de parc

DOCUMENTS

Trois modèles éducatifs

Au terme de ce long cheminement à travers les divers éléments du système éducatif, les trois modèles évoqués à la fin de la première partie commencent à se préciser¹.

Le modèle traditionnel est en train de s'effriter sous nos yeux. Mais de larges pans en subsistent. Sa finalité intrinsèque est de reproduire les élites de la société bourgeoise. Son principe fondamental est la sélection, qu'il ne lui est d'ailleurs pas nécessaire d'afficher. En effet ses structures, au-delà du court tronc commun élémentaire, sont fortement cloisonnées et permettent, très tôt, en prenant acte des différences d'aptitude qu'une pédagogie mécaniste n'a pas cherché à combler, d'aiguiller chacun vers ce qui sera moins sa profession que son état futur. Dans la voie qui l'aura élu et que caractérisent ses enseignants, sa pédagogie, ses établissements particuliers, l'élève recevra alors la formation appropriée : connaissances de base et pratiques pour les classes populaires ; instruction plus poussée et tournée vers les applications utilitaires pour les couches intermédiaires ; culture générale, classique, humaniste et provisoirement désintéressée pour ceux qui formeront les classes supérieures. Pour ces derniers, une fois franchi l'obstacle du baccalauréat, deux principaux profils de formation : les grandes écoles, qui forment les cadres de l'administration et de l'économie ; les facultés de droit et de médecine où se recrutent les professions libérales, tandis que le troisième profil, celui de la préparation au métier d'enseignant dans les facultés de lettres et de sciences, constitue, en même temps qu'une soupape de promotion sociale, le moyen d'assurer la reproduction du modèle.

Le modèle qu'on pourrait appeler technocratique, cherche à se substituer au précédent. Sa finalité est d'assurer le développement du système économique, à l'influence duquel il ouvre le système éducatif. Son principe fondamental est la qualification. La nécessité où il se trouve d'augmenter massivement la quantité d'éducation utilisable dans la vie économique, le conduit à prolonger la durée et à moderniser le contenu de l'éducation de base. Au-delà, les différenciations et la sélection, pour la préparation aux divers niveaux et spécialités des activités professionnelles, réapparaissent. Mais elles sont tempérées par les besoins de la croissance et des mutations, qui conduisent en outre à mettre en place un système organisé de formation professionnelle continue. Tout cela coûte cher : il est dans la logique de ce modèle de chercher à développer la productivité du système éducatif en y introduisant les principes modernes du management et en y substituant le capital au travail, la télévision ou l'ordinateur à l'enseignant. Celui-ci n'est plus alors que l'agent technique d'une éducation industrialisée dont les produits les plus courants s'appellent chercheurs, cadres, techniciens, travailleurs qualifiés.

Parfois associé à ce modèle technocratique dans la contestation du modèle traditionnel, mais en lutte avec lui pour la construction d'un système nouveau, se manifeste **enfin le modèle que, faute d'avoir trouvé une expression meilleure, l'on qualifiera ci-dessous de libérateur, et qu'il faudrait sans doute appeler aussi utopiste.** Sa finalité profonde est d'ouvrir les voies au passage à une société nouvelle. Son principe fondamental est la désaliénation. Ses structures, ouvertes et souples à tous les niveaux, et sa pédagogie systématiquement

compensatoire visent à éviter la reproduction, au sein du système éducatif, des clivages tenant aux milieux sociaux d'origine. Le souci de permettre l'épanouissement de toutes les personnalités et de donner à chaque individu les moyens d'une réflexion critique vis-à-vis de la société ambiante, guide son choix des contenus éducatifs, où se côtoieront l'art, la technique et la politique, et des méthodes pédagogiques qui feront un large appel à l'initiative et au potentiel d'activité, individuel ou collectif, des élèves et des étudiants. Ne craignant pas de s'ouvrir sur un monde extérieur qu'il cherche à transformer, il voudra donner sa pleine signification à la notion d'éducation permanente, qui est pour lui auto-éducation en même temps qu'éducation globale et son ambition sera de former des hommes et des citoyens plutôt que des professionnels. Ne mesurant pas son rendement aux mêmes aunes que le modèle précédent, il mettra avant tout, dans l'organisation du travail éducatif, sur l'efficacité des relations humaines, l'enseignant académique du type traditionnel faisant place au travailleur social, animateur, conseiller, thérapeute.

Aucun de ces modèles ne se présente tel quel dans la réalité contemporaine. En France, à l'heure actuelle, le second empiète sur le premier en se combinant avec lui, cependant que le troisième tente quelques percées. C'est le rôle des politiques de l'éducation, qui vont être examinées maintenant, que de choisir entre eux ou d'en proposer la synthèse qui leur paraît la plus appropriée aux besoins du moment.

J. Fournier

« Politique de l'Éducation », Paris, 1971.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : F. BOURQUIN, case postale 445
2001 Neuchâtel

Educateur : M. Jean-Claude Badoux,
En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18 - 379

Prix de l'abonnement annuel :
SUISSE : Fr. 24.— ; ÉTRANGER Fr. 30.—

imprimerie

Vos imprimés seront exécutés avec goût

**corbaz sa
montreux**

¹ Cette typologie s'inspire de celle utilisée par M. Antonio Linares dans une étude intéressante sur « L'évolution de l'école et les idéologies scolaires en Espagne », in *Education, Développement et Démocratie*, Mouton, Paris, 1967.

Eduquer : accueillir ou accompagner ?

L'AMBIGUÏTÉ DU TERME « ÉDUCATION »

Le mot « éducation » est employé de manière bien ambiguë. Si l'on prend le dictionnaire, on lui trouve comme définition : « ensemble de moyens à l'aide desquels on développe, dirige la formation de l'être humain ». Ce qui est essentiel dans cette définition, c'est « l'ensemble des moyens ». Effectivement, pour certains, ce qui importe ce sont les procédés, les méthodes, les structures dans lesquelles on communique à d'autres des expériences, des habitudes, des connaissances, des modes de production ou même des modèles de relation. Mais est-ce là le véritable objet de l'éducation que d'obtenir de sujets qu'ils atteignent un certain niveau qui, bien entendu, est celui du maître...

D'emblée, il nous faut dire qu'il n'y a pas de possibilité d'éducation si l'on n'a pas défini, non pas des techniques, des procédés, des méthodes, mais *de quel homme il s'agit* : s'agit-il de l'homme qui éduque, s'agit-il de l'homme qui est éduqué ou s'agit-il d'un troisième, celui qui peut naître de cette communication ? L'étymologie renforcerait la tendance de la « direction ». Education vient de la même racine que *duc*. C'est une racine très riche. C'est le « duc » qui conduit les damnés à la détresse ou le « conductor » romain. L'Histoire politique ne nous donne-t-elle pas des exemples de chefs qui, se basant sur un parti ou un système, ont voulu éduquer leur peuple ? Afin de mieux saisir cette ambiguïté du terme « éducation » faisons référence à Montesquieu : « Les lois de l'éducation, écrit-il, seront différentes dans chaque espèce de gouvernement. Dans les monarchies elles auront pour objet l'honneur, dans les républiques la vertu, dans les despotismes la crainte. » Ne trouve-t-on pas là un terrible et remarquable avertissement ? Selon le choix du système que nous avons adopté, l'honneur, la vertu ou la crainte sera le trait qu'il faudra voir apparaître, naître, surgir, ressurgir dans l'éduqué — et peut-être, au point de départ, dans l'éducateur.

C'est donc cette ambiguïté qu'il nous faut atteindre et dépasser. Plus que jamais il convient de distinguer éducation et pédagogie. Le terme d'éducation s'emploie pour affirmer quelle stature d'homme est recherchée, évoquée, sinon provoquée : la pédagogie est l'ordre des moyens par lesquels on offre à l'être d'y atteindre. Si l'on se réfère à l'étymologie, le pédagogue est celui « qui conduit des enfants ». Dans l'Antiquité, ce terme désignait l'esclave chargé de conduire les enfants à l'école. Avez-vous remarqué à quel point est parlante l'image de cet esclave, homme sans liberté, homme méprisé, subjugué, dont le destin quotidien est de s'occuper de l'enfant, de le mener à l'école. Ce n'est pas sa personne qui est importante, c'est celle de l'enfant. Son rôle est d'être vigilant tout le long du chemin afin que soit sans danger cet enfant qui va à la découverte du monde. Paul, dans une de ses lettres, dit que la loi mène à la grâce. La pédagogie mène à la liberté, elle est l'apprentissage de la liberté. C'est du moins ma conviction et voyez que déjà je fais le choix, ce qui est inévitable, d'un type d'homme, d'une société et d'un régime.

Pour éclairer cette distinction fondamentale j'emploierai la distinction établie par les hommes politiques et les militaires entre *stratégie* et *tactique*. La tactique, c'est le rassemblement des moyens, des forces dont on dispose ou dont on voudrait disposer. Une stratégie, c'est l'objet que l'on se propose. D'ailleurs, n'est-il pas à propos de reprendre ces termes de stratégie et de tactique quand le grand problème de notre temps est celui du mouvement. La société est en mouvement ; aussi l'éducation n'est-elle qu'un mouvement...

CHOISIR ENTRE UNE PÉDAGOGIE DE L'ACCUEIL OU DE L'ACCOMPAGNEMENT

Nous avons le choix entre deux pédagogies qui peuvent se définir comme une pédagogie de l'accueil et de l'accompagnement. Pédagogie de l'accueil puisqu'il s'agit d'une permanence, d'une continuité, d'une durée. Le souvenir, la tradition, la fidélité en seront les fondements. Nous devons suivre et entretenir les chemins de la science et de la connaissance, les harmonies déjà établies. En vertu de cela, on peut dire que, dans notre pays, tout le monde se réjouit des révolutions passées. Nous sommes tous héritiers de la Renaissance et de la Réforme, de la Révolution de 1789 et de celle de 1848, de la Commune, de la III^e République et du Front Populaire de 1936, de la Résistance et de la Libération. Mais point trop n'en faut. Entretienons les héritages qui nous ont été transmis mais surtout ne créons point de nouveaux conflits, de nouveaux mouvements. N'abandonnons point ce que nous avons eu tant de peine à obtenir. Au fond, avec cette éducation faite de récapitulation, à un moment donné, il n'y a plus rien à ajouter, il n'y a plus d'existences nouvelles à inventer. Nous sommes au point mort, nous attendons la permanence et l'ordre est bien établi. Tous les régimes, y compris les plus révolutionnaires, organisent l'accueil, la permanence et la durée dès qu'ils sont au pouvoir. La révolution crée une légitimité nouvelle qui est une continuité et une permanence.

Une pédagogie de l'accompagnement est, non point un rassemblement autour du panache blanc de celui qui sait, mais une certitude que l'histoire du monde ne s'arrête pas à notre temps et qu'au contraire elle continue de se développer à travers les entreprises humaines. De la sorte, toute tâche qui doit intervenir dans le déroulement de l'histoire implique une marche identique de celui qui est éduqué et de celui qui éduque, marche identique, parallèle, commune, coopérante. Il s'agit d'admettre qu'à des titres divers l'un comme l'autre sont confrontés à un inconnu qu'ils perçoivent différemment. L'enseignant est peut-être moins démuné que l'autre, car il a des souvenirs et des expériences mais il est peut-être moins apte à s'adapter, car il a déjà un lourd patrimoine, et il n'est jamais agréable de changer de vertus, de morale, de connaissance plusieurs fois dans une existence.

Dans un colloque qui se tenait à Strasbourg l'an dernier sur l'éducation un très distingué doyen de faculté qui, jusqu'en 1938 avait été à l'avant-garde de la pédagogie et qui avait approuvé le soulèvement de Mai 68, déclara, quand on mettait en cause son attitude actuelle : « Jamais l'humanité n'a connu une époque où en une génération il a fallu faire deux révolutions. J'ai fait celle de la Résistance et de la Libération. Je ne peux pas en faire une seconde. Je veux bien qu'elle se fasse mais qu'on attende que je ne sois plus là. » Nous ne pouvons qu'admirer cet acte de sincérité. Néanmoins, une grave question se pose : « Est-ce que l'humanité, devant cette histoire de plus en plus accélérée qu'elle a créée, est capable de s'assumer ? Si elle n'en est pas capable, comment peut-elle s'en sortir ? »

L'éducation est une entreprise de « contemporains » au sens authentique du mot. Nous vivons ensemble, dans une richesse, une diversité, une série de pulsions qu'il nous faut maîtriser. L'éducation permanente s'inscrit tout à fait dans cette seconde conception de l'éducation. Son but n'est pas de réadapter l'adulte, de le concilier avec le présent ni de lui promettre une récompense ou une promotion.

Il est, tout au contraire, de faire de la contemporanéité une permanence de l'actualité.

Jean Josselin

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

PAGE DES MAITRESSES ENFANTINES

Pfft !... La page est tournée

Tourner une page est une action positive nous permettant de poursuivre une histoire captivante, ou encore de changer de monde et d'horizon.

Cette définition sommaire et tant soit peu fantaisiste pourrait aisément s'appliquer au passage de l'école enfantine à l'école primaire.

Consciente de ce que nous tentons d'apprendre, de donner, de faire découvrir et sentir à nos élèves, il m'est venu une « insatiable » curiosité. Sachant ce qui peut être acquis par nos élèves, j'ai voulu savoir ce que l'on attendait d'eux.

Quelques collègues du degré inférieur ont accepté de jouer le jeu passionnant de la discussion. Qu'elles en soient ici remerciées.

Pour plus de clarté, j'ai classé les réponses, remarques, requêtes, critiques, etc., en cinq chapitres.

1. GÉNÉRALITÉS

Questions posées : « Que savez-vous de l'école enfantine ? Qu'y fait-on ? »

Le plus souvent, mes interlocutrices ont évoqué le développement sensoriel, les débuts de la vie en société, la liberté de choix dans les jeux, le matériel varié et important, sans oublier l'absence de programme fixe et rigide. Dans la plupart des cas, il s'agit de notions abstraites. A chacun son domaine.

L'une de ces collègues ne cachait pas sa méconnaissance, estimant nécessaire et bénéfique le changement brusque et total entre l'école enfantine et primaire. Certaines, au contraire, souhaiteraient une plus grande collaboration et seraient disposées à modifier quelque peu leur organisation afin d'adoucir la transition. D'autres n'en sont plus au stade de la discussion. Elles ont agi et agissent encore, sans porter préjudice au sacro-saint programme. D'autre part, il semblerait que certains enfants végètent tout au long de leur scolarité enfantine, passant inaperçus ! Ceux-là trouvent dans le collectivisme de l'enseignement primaire de quoi réveiller et stimuler leurs intérêts jusqu'alors léthargiques.

Quoi qu'il en soit, il semble évident que l'école enfantine est une étape importante dans la vie des enfants qui nous sont confiés.

2. LECTURE-ÉLOCUTION

Question posée : « Qu'attendez-vous, dans ce domaine, de la part de vos nouveaux élèves ? »

Toutes les personnes avec lesquelles j'ai conversé forment, dès le début, des groupes de lecture. Le nivellement s'effectue plus ou moins rapidement selon les volées.

Rappelons, pour la forme, mais également pour celles qui l'auraient oublié, que « Mon Premier Livre » n'est pas un manuel à découvrir en classe enfantine. Il existe, dans le commerce, moult livres plus jolis et mieux conçus !

Concernant l'élocution, j'ai retenu ceci : la richesse du vocabulaire, la façon de s'exprimer, varie selon les institutrices et surtout selon les milieux. Pouvoir répondre clairement et précisément à une question simple, sans sortir du sujet, semblerait l'idéal aux dires des maîtresses consultées.

3. CALCUL

Question posée : « Que pensez-vous des connaissances et notions acquises ? »

Mes huit collègues furent unanimes et catégoriques. Pas de calcul à l'école enfantine. Pas de petits carnets remplis de « plus » et de « moins » par des enfants qui, pour la plupart, maîtrisent mal les quantificateurs. De plus, les réglettes Cuisenaire, dans les classes enfantines, devraient être un jeu et non pas un matériel didactique.

Le précalcul et les ensembles permettent une préparation valable et efficace. Aucune des personnes questionnées n'en souhaitait davantage.

4. DISCIPLINE

Question posée : « Quels problèmes rencontrez-vous en début d'année scolaire ? »

Généralement, les maîtresses de première année concernées trouvent leurs élèves bavards. Ils ne savent pas lever la main avant de répondre. Ils ont encore la candeur de confondre mère et maîtresse, notamment au vestiaire. Ils ne tiennent pas en place. Ils sont terriblement individualistes. Certains, pour ne pas dire la majorité, ne savent pas obéir collectivement.

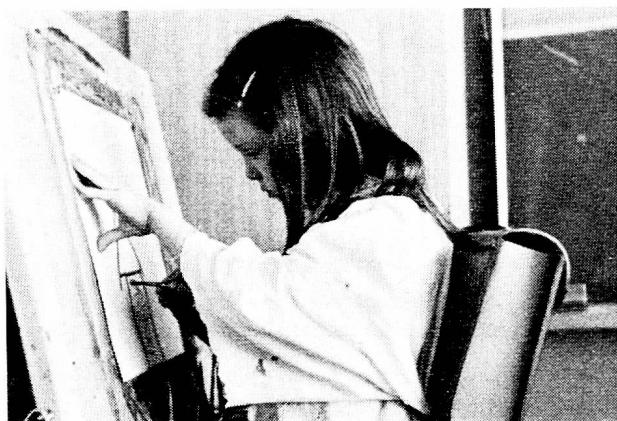
Les moyens de remédier à ce « désordre » diffèrent d'une classe à l'autre. Autant de recettes que de maîtresses.

5. BRICOLAGE

Il m'a été dit, à propos du bricolage, que maîtresses et enfants jouissaient d'une situation privilégiée. Les unes grâce à la quantité, la qualité, la diversité du matériel à disposition ; les autres aidés activement par souci de réussite, voire de perfection. De cette manière, comment ne pas obtenir des résultats merveilleux ?

Il n'en va plus de la sorte au niveau primaire. Les artistes en herbe deviennent maladroits, réclament de l'aide, manquent d'initiative et compte sur la maîtresse pour le trou-là-ou-c'est-trop-dur ! Au cours de ces entretiens, nous avons souvent comparé et commenté les diverses possibilités d'épanouissement offertes aux enfants dans nos classes respectives.

L'école enfantine permet à l'enfant de s'épanouir selon



ses intérêts et ses capacités, et ceci dans maints domaines tels que : peinture, dessin, modelage, construction, puzzles, marionnettes, bricolage, lecture, écriture et précalcul. Sans être scolaire, sans avoir de bonnes notes, chacun peut y trouver une activité lui permettant de se réaliser pleinement. Voilà le but, et le seul, que nous nous devons d'atteindre.

Qu'en est-il au degré inférieur ?

Cette « mini-enquête » a la prétention d'éveiller un intérêt général. En effet, ne serait-il pas constructif et nécessaire de poursuivre cette discussion sur le plan cantonal ?

A vous d'en décider.

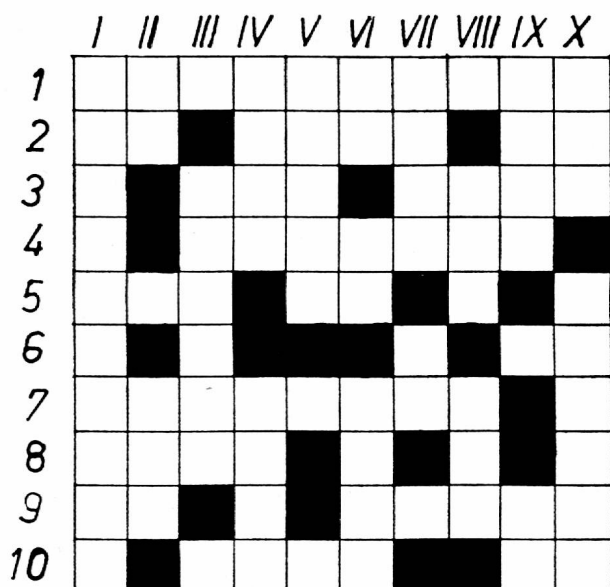
E. Girard,
chemin des Sorbiers 12,
1012 Lausanne.

Pour une révision de la conjugaison

(Voir les grilles-réponses à la page 172.)

Deux façons possibles d'exécuter l'exercice :

- remplir la grille vide à partir des définitions ;
- établir les définitions à partir de la grille complète.



A. PRÉSENT DE L'INDICATIF

Horizontalement :

- Verbe centraliser, 1^{re} personne du singulier.
- Verbe avoir, 2^e personne du singulier — Verbe rêver, 3^e personne du singulier — Verbe être, 2^e personne du singulier.
- Verbe dire, 1^{re} personne du singulier — Verbe aller, 3^e personne du pluriel.
- Verbe retenir, 2^e personne du singulier.
- Verbe oser, 1^{re} personne du singulier — Verbe être, 2^e personne du singulier.
- Verbe avoir, 1^{re} personne du singulier.
- Verbe susurrer, 2^e personne du singulier.
- Verbe oser, 2^e personne du singulier.
- Négation — Verbe élever, 3^e personne du singulier.
- Verbe oser, 2^e personne du pluriel — Verbe avoir, 2^e personne du singulier.

Verticalement :

- Verbe carrosser, 1^{re} personne du pluriel.
- Verbe être, 2^e personne du singulier — Verbe user, 1^{re} personne du singulier.
- Verbe dresser, 3^e personne du singulier.
- Verbe trier, 1^{re} personne du singulier — Verbe user, 2^e personne du singulier.
- Verbe rester, 1^{re} personne du singulier.
- AV — Terminaison pour une 2^e personne du singulier — Verbe rire, 2^e personne du pluriel.
- Verbe lever, 1^{re} personne du singulier — Pronom, 1^{re} personne du singulier.
- Verbe avoir, 3^e personne du pluriel — Verbe suer, 3^e personne du singulier.
- Verbe sentir, 1^{re} personne du singulier — Verbe avoir, 3^e personne du singulier — Verbe aller, 3^e personne du singulier.
- Verbe être, 3^e personne du singulier — Verbe biffer, 2^e personne du singulier.

Pour vos imprimés



une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

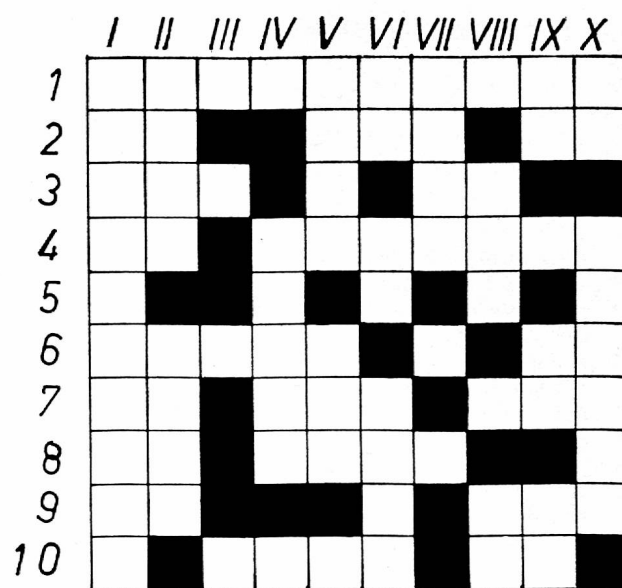
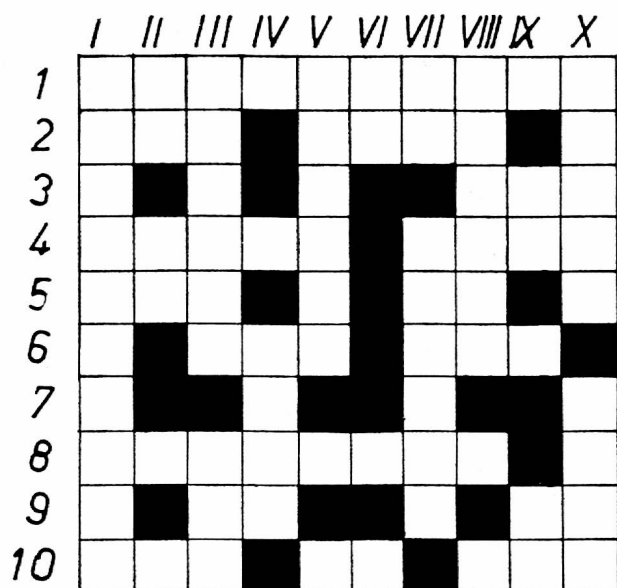
LES FOYERS D'ENFANTS DE BILLODES
2400 Le Locle cherchent

éducatrice

diplômée ou expérimentée pour compléter leur équipe.

Conditions selon convention collective.

Faire offres à la direction.



B. VERBES A L'IMPARFAIT ET AU PASSE SIMPLE DE L'INDICATIF

Horizontalement :

1. Verbe ériger, imparfait, 3^e personne du pluriel.
2. Verbe mettre, passé simple, 1^{re} personne du singulier — Verbe tenir, passé simple, 3^e personne du singulier.
3. *Fin de verbe à l'infinitif.*
4. Verbe aller, passé simple, 2^e personne du singulier — Verbe rouer, passé simple, 3^e personne du singulier.
5. Verbe ruer, passé simple, 3^e personne du singulier — Verbe avoir, PRÉSENT, 3^e personne du singulier — Pronom, 3^e personne du singulier.
6. Verbe savoir, passé simple, 2^e personne du singulier — Verbe user, passé simple, 3^e personne du singulier.
8. Verbe attacher, passé simple, 2^e personne du singulier.
9. Terminaison pour une 2^e personne du singulier du passé simple — RN.
10. Verbe savoir, passé simple, 1^{re} personne du singulier — Du verbe rire — Verbe faire, passé simple, 3^e personne du singulier.

Verticalement :

- I. Verbe embarquer, imparfait, 2^e personne du singulier.
- II. *Du verbe rire — Du verbe lire.*
- III. Verbe isoler, passé simple, 2^e personne du singulier — Verbe taire, passé simple, 1^{re} personne du singulier.
- IV. Verbe avoir, PRÉSENT, 3^e personne du singulier — Verbe user, passé simple, 2^e personne du singulier.
- V. Verbe évaser, passé simple, 2^e personne du singulier.
- VI. Verbe avoir, PRÉSENT, 1^{re} personne du singulier.
- VII. IN — Verbe rouler, passé simple, 2^e personne du singulier.
- VIII. Verbe être, imparfait, 1^{re} personne du pluriel.
- IX. Du verbe avoir — Verbe avoir, PRÉSENT, 3^e personne du singulier — Du verbe rire.
- X. Verbe tirer, passé simple, 2^e personne du singulier — Verbe venir, passé simple, 3^e personne du singulier.

C. LES PARTICIPES PASSÉS

Horizontalement :

1. Participe passé du verbe accompagner.
2. Participe passé du verbe devoir — Participe passé du verbe ouïr — Participe passé du verbe avoir.
3. Participe passé du verbe mettre — Participe passé du verbe mouvoir.
4. *Terminaison pour le passé simple* — Participe passé du verbe étrenner.
6. Participe passé du verbe isoler — Participe passé du verbe lire.
7. Participe passé du verbe savoir — Participe passé du verbe ôter — Participe passé du verbe nuire.
8. TB — Participe passé du verbe semer.
9. Participe passé du verbe rire — Participe passé du verbe ôter.
10. Participe passé du verbe prendre — Participe passé du verbe boire.

Verticalement :

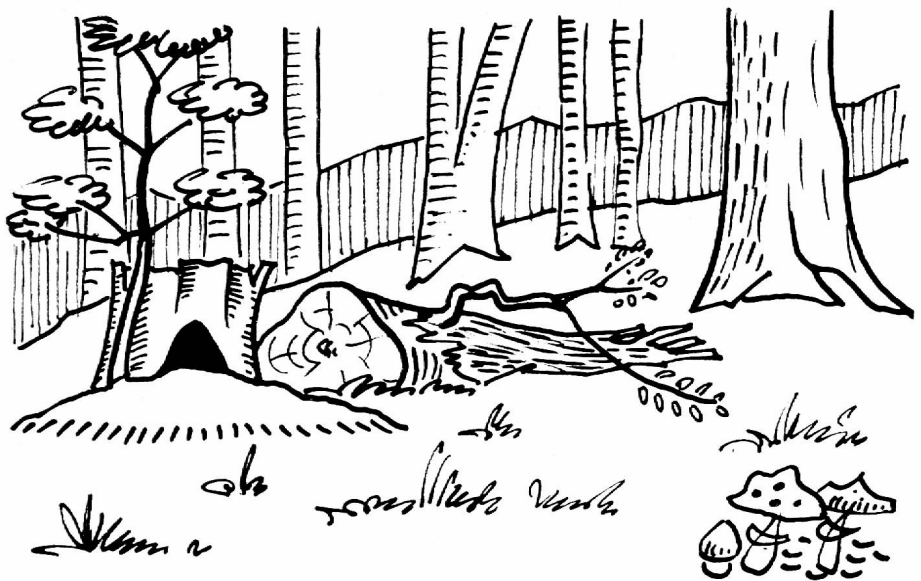
- I. Participe passé du verbe administrer.
- II. Participe passé du verbe cuire — Participe passé du verbe subir.
- IV. Participe passé du verbe éclore.
- V. Participe passé du verbe mourir — Participe passé du verbe être.
- VI. Participe passé du verbe pouvoir — Participe passé du verbe rire — Participe passé du verbe émettre.
- VII. Participe passé du verbe aimer.
- VIII. Participe passé du verbe unir — OB.
- IX. Participe passé du verbe naître — Participe passé du verbe lire — Participe passé du verbe taire.
- X. Participe passé du verbe avoir — Participe passé du verbe épuiser.

M. Besençon.

(Voir les grilles-réponses à la page 172.)

La lecture du mois...

1 Le glapissement d'un renard
2 en chasse retentit très loin
3 par-dessus le moutonnement
4 des arbres. Cet appel
5 l'éveilla tout à fait. Elle
6 eut faim et bâilla.
7 Les petits aussi avaient
8 entendu et le cri de chasse
9 avait aiguisé soudain leur
10 appétit. Ils accoururent
11 vers l'entrée du terrier.
12 Il y avait là un reste de
13 lièvre, une carcasse de
14 faisan et quelques mulots.
15 C'était peu !
16 La renarde sauta de son
17 perchoir. D'un coup de patte,
18 elle écarta Gros-Fils, sans colère, simplement parce que les petits avaient, plus
19 que lui, besoin de nourriture. Le renardeau chassé grogna de fureur. On put
20 croire un instant qu'il allait riposter. Il était presque aussi volumineux que
21 sa mère et son visage triangulaire exprimait une violente rancune.
22 Mais soudain, il tourna sur lui-même et d'un pas délibéré s'éloigna sous les
23 arbres. La renarde jeta un ordre bref. Le boudeur se tapit. Il savait reconnaître
24 les ordres qu'on ne discute pas et, tout cabochard qu'il fût, il redoutait la
25 sévérité maternelle. De loin, il assista au repas de ses frères. Une onde de
26 tristesse emplit son cœur d'enfant. Ainsi, c'était fini ! Désormais, il serait
27 privé de soins et de tendresse. Il lui faudrait se débrouiller tout seul. La
28 nostalgie du foyer douillet, où il dormait, roulé en boule contre le flanc de sa
29 mère, lui arracha un petit gémissement : « Hi ! hi ! » qu'il acheva en un bâillement
30 énervé.
31 A deux pas de lui, sous les feuilles mortes, un cri aigu lui répondit. Il pointa
32 ses oreilles et d'instinct se ramassa, prodigieusement immobile.
33 Une famille de souris sortit de terre, dans une flaque de lune.
34 Gros-Fils bondit, cueillit au vol une proie et écrasa deux autres victimes sous ses
35 pattes.
36 En un clin d'œil ce fut fini. Lorsque ses frères arrivèrent au galop, il se
37 léchait déjà les babines. Plein d'entrain, il courut vers le terrier et cette
38 fois la renarde le laissa terminer les reliefs épars.



M.-A. Baudouy,

« Le Seigneur des Hautes-Buttes », Bibl. de l'Amitié.

C Complète le tableau suivant :

Interventions de la renarde

1. Elle écarte Gros-Fils (L. 18)
2. Elle jette un ordre bref (L. 23)

Réactions de Gros-Fils

- 1a) (bruit)
- 1b) (visage)
- 1c) (mouvement)
- 2a) (mouvement)
- 2b) (réflexions)

Interventions extérieures

3. Un cri aigu... (L. 31)
4. Les souris apparaissent (L. 33)
5. Les frères accourent (L. 36)

- 3a)
- 3b)
- 4a)
- 4b)
- 4c)
- 5.)

Action de Gros-Fils

6. Il court vers le terrier (L. 37)

Réactions de la renarde

- 6.)

Deux questions : A ton avis, pourquoi la renarde réagit-elle de cette manière ? Quel progrès Gros-Fils a-t-il accompli à ses yeux ?

POUR LE MAÎTRE

Pour tirer de ce texte le meilleur parti, nous vous proposons l'exploitation suivante ; elle comporte 4 parties distinctes :

A Une première leçon consacrée à un survol du texte, sous forme d'entretien, dont nous suggérons ci-dessous les principales questions.

Parallèlement, les élèves compléteront le dessin esquissé.

B Une leçon de vocabulaire permettra aux élèves, non seulement de comprendre le sens de quelques mots difficiles, mais encore de les associer à d'autres mots (vocabulaire actif). Un second exercice donnera aux élèves l'occasion de se livrer à un travail de recherche.

C Lors de la deuxième leçon de lecture, les élèves aborderont le thème principal par l'intermédiaire du tableau comparatif, qu'ils rempliront seuls.

D Lors d'un dernier entretien, maître et élèves discuteront le tableau dressé par les enfants, puis tenteront de dégager le thème principal de ce texte, selon un canevas qui pourrait être le suivant :

1. Société animale :

Ce texte décrit un premier stade d'initiation à la vie adulte. Le premier geste de la renarde dans ce sens est le coup de patte de la ligne 17, et la scène s'achève sur la récompense accordée par la mère.

2. Et l'homme ?

On pourrait entrevoir la transposition de cette scène dans le domaine de l'éducation familiale (nécessité de la privation ?) et dans celui de la relation maître-élève.

* * *

A Enumère les personnages qui animent cette histoire ? Quels en sont les principaux ?

Situe sur le croquis la renarde telle qu'elle apparaît au début de la scène. (R)

Que fait-elle alors ? Pourquoi s'est-elle éveillée ?

Comment les petits réagissent-ils à ce moment-là ? Pourquoi ?

Où se réunissent-ils ? (Situe-les sur le dessin : P)

Pourquoi à cet endroit ? Complète le dessin.

A quel moment se déroule la scène ? A quelle ligne du texte le découvres-tu ?

Complète le dessin ! (Dans le ciel).

B Ce moment d'élocution sera mené tambour battant, le maître suscitant la recherche, entraînant ses élèves, les relançant sur telle piste, ranimant les courages défaillants. Rappel : il importe que l'élève répète chaque fois le mot à associer et ne se contente pas d'en donner simplement le complément.

Carcasse = ensemble du squelette d'un animal ; charpente d'un ouvrage. Une carcasse de faisan, une c. de poulet, une c. de volaille, une c. de cheval, une c. de zèbre, de chameau, de voiture, de bateau, d'avion, la c. d'un fauteuil, d'un abat-jour, d'une poussette, d'une halle, d'un pont en béton, etc.

Une vieille **carcasse**, une c. blanchie, délavée, décharnée, rouillée, branlante, pourrie, noircie, métallique, abandonnée, solitaire, lamentable, etc.

Ronger **une carcasse**, dévorer une c., désosser, flairer, se disputer, se partager, traîner, abandonner, brûler, incendier, enfouir, démonter, promener sa carcasse, allonger, étirer, reposer sa carcasse.

Redouter = craindre grandement.

Redouter la sévérité maternelle, r. une punition, r. le retour de papa, la venue des gendarmes, le concierge, une rencontre, une visite, une question, le jugement, l'avenir, l'hiver, le froid, le verglas, le tonnerre, l'inondation, la sécheresse, la guerre, la famine, la maladie, tel animal, la surpopulation, etc.

Un ennemi **redoutable**, un adversaire redoutable, un bandit, une arme, une armée, un fauve, un insecte, un microbe, un danger, un fléau, une épidémie, une concurrence redoutable

Nostalgie = regret obsédant, mélancolique.

La **nostalgie** du foyer douillet, avoir la n. de son pays, de sa ville natale, de la maison, de sa famille, de ses parents, de ses amis, de son enfance, de sa jeunesse, d'une certaine époque, des soirées en famille, des vacances en montagne, de ses forêts, de ses vignes, des vacances en colonie, des feux de camp, de ces promenades à pied, du désert, etc.

Un regard **nostalgique**, une expression n., un air, une chanson, une mélodie, une berceuse, un refrain, une guitare, une voix, un étranger, un colon, un exilé, des pensées, un regard, des regrets nostalgiques, etc.

QUELQUES HOTES DE LA FORÊT

Relis ton texte, puis complète la première ligne ci-dessous. Par analogie, achève de remplir la grille, en t'aidant du dictionnaire.

	femelle	petits	logement	nourriture	cri	élément caractéristique
renard						les babines
sanglier						
chien de chasse						
lièvre						
cerf						
chouette	—	—				

Au service du maître et de l'élève :

encyclopédie scolaire

La didactique des travaux personnels et de groupe est à l'ordre du jour.

Cette didactique est impraticable sans une importante documentation. De plus en plus nombreux, des maîtres travaillent à accumuler cette documentation, à la cataloguer tout en l'adaptant au niveau de l'élève.

L'**Encyclopédie scolaire** vient les aider dans leurs recherches, en facilitant leur tâche. Elle constitue une mine de documentation sur tous les sujets : biologie, histoire, techniques, géographie, vie moderne, zoologie, astronomie, etc.

Facile à consulter, à colorier et à découper !

Dans chaque **Encyclopédie scolaire**, vous trouverez toujours une nette séparation entre les textes et les illustrations, imprimés seulement au recto.

Eprouvée avec succès en Belgique par des milliers d'élèves et leurs enseignants et lancée aujourd'hui en Suisse, cette formule entraîne la participation active de ses bénéficiaires, qui peuvent utiliser chaque planche encyclopédique comme ils l'entendent : soit en la conservant sous forme de page entière qu'ils auront pris plaisir à colorier, soit en découpant le texte et les dessins qu'ils remettront en page dans des cahiers ou sur des panneaux.

Un seul sujet ?

Les fascicules de l'**Encyclopédie scolaire** peuvent être achetés séparément au fur et à mesure des besoins du maître et de l'élève. Cependant, même s'ils achètent une **Encyclopédie scolaire** pour un seul sujet, tous les autres leur seront utiles un jour ou l'autre.

Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Pourquoi ? Comment ?

Comment fabrique-t-on le papier, le sucre, l'étain, le ciment, le caoutchouc, le gaz de ville, l'essence de voiture ? Qui a inventé la première locomotive ? Quelle est la vie du ver à soie, de l'abeille, du castor, des mésanges, du pigeon ?

Qu'est-ce que le principe d'Archimède ? Quels sont les principaux types de barres d'accumulation.

Qui était Mercator ?

Comment mesure-t-on le temps, la température ?

La latitude et la longitude, qu'est-ce que c'est ?

Comment grave-t-on un cliché ?

L'**Encyclopédie scolaire** répond clairement, par le texte et par l'image de ses planches (un sujet par planche), à ces questions et à des centaines d'autres.

Un test suisse

Depuis deux ans, plusieurs planches de l'**Encyclopédie scolaire** ont été publiées dans le « Crapaud à lunettes », l'hebdo-

madaire des écoliers romands. Les réactions des lecteurs et de nombreux membres du corps enseignant prouvent que l'**Encyclopédie scolaire** est souvent utilisée pour des exposés en classe. Son originalité la plus marquante est la simplicité de sa formule.

Votre collaboration nous est précieuse

L'**Encyclopédie scolaire** veut être un lien entre ceux qui s'en servent. Son édition suisse comprendra, cette année encore, un bulletin dans lequel pourront s'exprimer maîtres, élèves, parents. Faites-nous déjà part de vos suggestions, de vos critiques. Merci.

L'éditeur.

Les six premiers fascicules déjà disponibles

Voici le sommaire des 6 premiers fascicules de l'**Encyclopédie scolaire** (la série 1972 en comprendra 10 au total, chaque fascicule présentant 10 planches en noir et blanc sous couverture en quadrichromie) :

Fascicule N° 1

La 1^{re} locomotive o L'oranger o La peau o Les ruminants o L'étain o Les portails gothiques o Le hêtre o La taupe o Le Rhin o Le néflier

Fascicule N° 2

Mercator o La roue o L'érable o Le Danube o La rose o Le cuivre o La coupole o L'hovcraft o Le tissilage o L'héraldique

Fascicule N° 3

Le poisson volant o La roue (N° 2) o Les marsupiaux o L'Union Jack o Le narcisse o Le séquoia o La locomotive à vapeur o Le temple divin en Egypte o Michel-Ange o Le sel

Fascicule N° 4

Le kangourou o La locomotive électrique o Le canal de Suez o L'eau et son cycle o La boussole magnétique o Les routes romaines o La pierre de Rosette o La margarine o L'or o La pieuvre

Fascicule N° 5

Le chien o Les montagnes o Le chêne o Le vêtement à travers les siècles o Le lait o L'heure et les fuseaux horaires o L'automobile o Le château fort o A l'étal du boucher o L'homme (le squelette)

Fascicule N° 6

Le cheval o L'homme (l'appareil digestif) o Le téléphone o La mesure du temps o L'eau o Le moteur à explosion o Les ponts o Le châtaignier o L'hiver o La chaussure

Comment recevoir l'**Encyclopédie scolaire** ? :

☐ Commande au numéro

..... exemplaires du fascicule N°.....

..... exemplaires des fascicules N°s

(Fr. 2.50 le fascicule. Je verse aujourd'hui la somme de Fr*).

☐ Bulletin d'abonnement

Je m'abonne à la série 1972 de l'**Encyclopédie scolaire** (10 fascicules pour Fr. 20.—). Dès que vous aurez reçu cette somme*, vous m'enverrez les 6 premiers fascicules déjà paru de la série 1972.

☐ cochez ce qui convient.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° postal : _____ Ville : _____

* CCP 10-927 PERROCHET S.A., MONTBENON 8, 1002 LAUSANNE

LES PYRAMIDES

Les pyramides sont des monuments de l'ancienne Egypte, qui servaient de sépulture aux pharaons. La première que l'on vit s'élever dans le ciel égyptien, est la pyramide à degrés de Saqqarah. Elle fut construite sur l'ordre de Djéser, premier roi de la III^e dynastie, par Imhotep, inventeur de la construction en pierre de taille. Ce monument avait une base rectangulaire de 137 mètres sur 120 mètres et une hauteur de 60 mètres. Une grande enceinte, dont le périmètre était de 1565 mètres, englobait en un rectangle de pierre, tout le complexe funéraire comprenant, outre la pyramide, un temple, des chapelles, des autels et autres bâtiments au style massif et élégant. Depuis lors et durant un millénaire, la pyramide s'imposa comme étant par excellence le monument funéraire des rois.

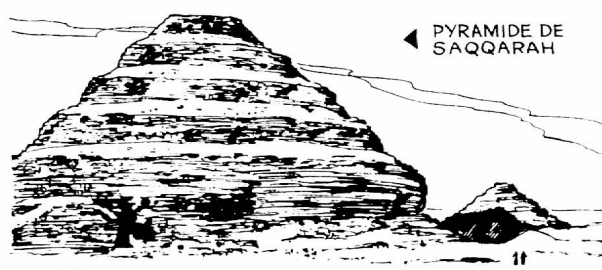
On dénombre, en Egypte, plus de soixante pyramides dont les plus célèbres sont celles construites sur le plateau de Guizèh, près du Caire. Elles portent les noms des pharaons Chéops, Chéphren et Mykérinos, trois rois de la IV^e dynastie.

Le plus important de ces trois mausolées royaux est la pyramide de Chéops. Considérée comme l'une des Sept Merveilles du monde, elle mesure quelque 140 mètres de hauteur ; sa base a environ 230 mètres de côté et couvre une superficie de 53 084 m² ; son

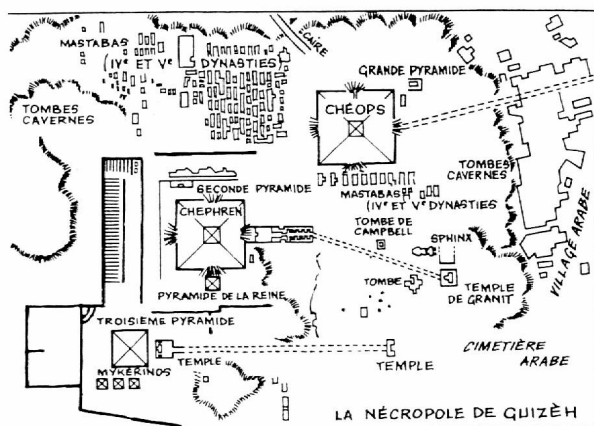
volume est de 2 515 631 m³ et, constituée de 2 300 000 blocs, elle pèse près de six millions de tonnes. Avec les pierres des trois pyramides, on pourrait ceinturer la France d'une muraille d'un mètre cinquante de haut et d'un mètre d'épaisseur.

Comme toutes les autres pyramides, celle de Chéops possède, outre la chambre sépulcrale du roi et celle de la reine, des temples adjacents destinés aux rites préfunéraires, ainsi que de petites pyramides des membres de la famille royale. Mais, contrairement aux autres pyramides, dont les parois intérieures et même extérieures sont couvertes d'inscriptions et de reliefs, les parois de la pyramide de Chéops sont nues. Seul le mot « Khoufou » (Chéops) a été retrouvé sur une pierre d'une des chambres de décharge, endroit inaccessible une fois la construction achevée. D'autre part, la chambre funéraire est située dans sa masse même, tandis que dans toutes les sépultures retrouvées et explorées par les égyptologues, l'emplacement réservé au mort se trouve au-dessous d'elles, dans le sol.

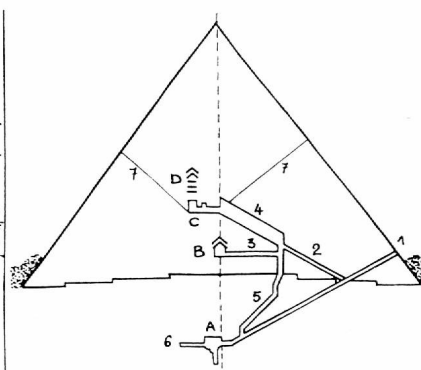
Non loin de ces monuments, qui restent aujourd'hui encore les plus gigantesques et les plus massifs que l'homme édifia jamais, se dresse, sculpté en pleine masse calcaire, le fameux sphinx au corps de lion et à la face humaine, effigie du dieu solaire Harmakhis.



◀ PYRAMIDE DE SAQQARAH



LA NÉCROPOLE DE QUIZÈH



COUPE DE LA PYRAMIDE DE CHÉOPS

LÉGENDE

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| A : PREMIÈRE CHAMBRE | 1 : COULOIR DESCENDANT |
| B : CHAMBRE DE LA REINE | 2 : COULOIR ASCENDANT |
| C : CHAMBRE DU ROI | 3 : COULOIR HORIZONTAL |
| D : CHAMBRES DE DÉCHARGE | 4 : GRANDE GALERIE |
| | 5 : PUITS DE DÉCENTE |
| | 6 : CUL-DE-SAC |
| | 7 : COULOIRS D'AÉRATION |

LE SPHINX DE QUIZÈH ▶



◀ LA PYRAMIDE DE CHÉOPS

Une planche de l'« Encyclopédie scolaire ». Format de l'original : 20,5 × 26,5 cm.

BIBLIOGRAPHIE

Si vos élèves ont aimé cette histoire, encouragez-les à lire le roman dont elle est tirée.

Il s'agit donc de « Le Seigneur des Hautes-Buttes », édition Rageot, collection Bibliothèque de l'Amitié.

Claude Bron, professeur à l'Ecole normale de Neuchâtel, promoteur de la lecture suivie en classe, le recommande aux élèves (et aux maîtres) à partir de 11 à 12 ans.

Références sur le renard :

Mammifères sauvages d'Europe (Vol. I), Robert Hainard, Ed. Delachaux et Niestlé, p. 174 à 188.

A la découverte de la nature, par O. Paccaud.

Pour mieux connaître les animaux, Ed. Guilde de Documentations S.P.R., N° 55, texte de V. Soutter, avec 10 dessins de Keller (commande à L. Morier-Genoud, 1843 Veytaux).

Pour les enseignants vaudois : Tableaux scol. de la Centrale de Doc. Lausanne :

111.023.0 Famille de renards

111.025.0 Renards.

Le texte et le tableau C font l'objet d'un tirage à part (15 ct. l'ex. à disposition chez J.-P. Duperrex, 25, Tour-Grise, 1007 Lausanne. On peut aussi s'abonner pour recevoir un nombre déterminé d'exemplaires au début de chaque mois (10 ct. la feuille).

Enrichir le vocabulaire de nos enfants

UNE RÉFÉRENCE ANCIENNE

Lors d'une émission radioscolaire diffusée en novembre et décembre 1971, j'invitais mes jeunes auditeurs à « s'entraîner, jour après jour, à enrichir leur vocabulaire ». Et j'ajoutais, pour les y encourager :

Un poète célèbre du temps des anciens Grecs, le poète Homère, a écrit ceci : « Le vocabulaire est un riche pâturage de mots ». C'est là une phrase qui « fait image ». Réfléchissez-y bien !

Un pâturage, c'est d'abord de l'herbe, pas très haute mais fine et serrée, des fleurs, différentes de celles des prairies, des buissons, par-ci par-là, et aussi quelques arbres, isolés ou par groupes, en un mot, tout un paysage agréable à la vue. Mais c'est également l'endroit où le bétail trouve une nourriture sans laquelle les hommes n'obtiendraient pas de lait, pas de beurre et de fromage, pas de crème, ni même de viande...

Eh bien ! le vocabulaire, c'est un peu la même chose. Les mots qui le composent ne sont rien d'autre que la nourriture de notre esprit. Sans eux, nous ne pourrions pas donner le lait de nos sentiments, la crème de nos idées, la chair de nos pensées. Et quand nous savons les mettre en bon ordre dans nos phrases, nous composons aussi, avec le langage, une sorte de « paysage » agréable à l'imagination...

UN ENSEIGNEMENT...

S'entraîner à enrichir son vocabulaire ! Il y a bien des façons de s'y prendre. Ce qui est vrai aussi dans le cadre de nos classes.

On n'en est plus à l'époque où l'enseignement du vocabulaire se faisait, pourrait-on dire, « au petit bonheur la chance ». Nombre de travaux ont trouvé l'existence d'un vocabulaire de base, dit « fondamental », grâce auquel il est possible à chacun de s'exprimer assez clairement pour se faire comprendre. On s'est même attaché à déterminer l'âge auquel certains termes de ce vocabulaire peuvent (ou devraient) être connus et assimilés. D'où des ouvrages scolaires destinés à l'étude systématique du vocabulaire fondamental, — tel celui de Ters/Mayer/Reichenbach, sur lequel se base chez nous l'enseignement du vocabulaire.

Mais il ne suffit pas de disposer de listes de mots, même groupés par thèmes. Il faut d'abord en faire une réalité vivante, ce qui dépend du sens pédagogique et psychologique de chaque enseignant. Il faut aussi, une fois ces mots « situés », en favoriser l'usage et la répétition, afin de les ancrer dans l'esprit.

On a donc recours à des exercices de tout genre, en particulier ceux qu'on dit « à trous ». Mais ces exercices, tels qu'on les conçoit généralement, présentent quelques inconvénients. Par exemple :

— l'élève doit les recopier en entier, ce qui l'oblige à

consacrer 80-90 % de son attention à autre chose que le vocabulaire spécifique qu'on veut lui inculquer ;

— ils ne suscitent pas assez le travail de recherche personnelle au moyen du dictionnaire ;

— ils contraignent le maître à d'importantes corrections qui ne portent pas sur le but essentiel que se proposent lesdits exercices.

...QUI FAIT APPEL AU JEU

Quelques collègues jurassiens — Mlle Nelly Kröpfl, de Saint-Imier ; M. Pierre Henry, de Porrentruy ; M. Serge Jeanprêtre, de Bienne ; M. Charles Vogel, de Bellelay — se sont demandé s'il ne serait pas possible de faire servir, à ce travail éminemment sérieux qu'est l'acquisition du vocabulaire fondamental, l'instinct et le goût du jeu qui sont des éléments essentiels du caractère enfantin.

Ils ont ainsi élaboré, à l'intention des élèves de 4^e année, une série de 120 fiches (1), qui sont autant de « jeux » de vocabulaire passionnants et qui méritent d'intéresser de nombreux collègues, ailleurs que dans le Jura. On y retrouve, certes, des exercices à trous. Mais beaucoup d'autres sont conçus de façon très différente. Qu'on en juge par ces deux exemples :

LES ANIMAUX

Tu vas chercher 12 noms d'animaux de la façon suivante : la première syllabe du nom de chaque animal se trouve dans la colonne de gauche, la 2^e syllabe dans la colonne du centre et la 3^e dans celle de droite.

Quelles sont ces bêtes ?

HER	NA	SE	
OU	EU	NE	
CI	LU	NE	
CA	LET	NE	
SI	LOM	LE	
PU	GA	IN	
PI	LEI	DE	
SAR	BOU	RI	
BE	MI	VRE	
BA	DI	TE	
BA	NAI	RE	
CO	TAR	BE	

également teintée du scoutisme de Baden-Powell. On le constate surtout dans l'application pratique dans une classe (chants mimés, travaux manuels, etc...).

NOUVELLE DIMENSION

Introduit par la méthode du Sablier, un nouvel aspect confère une autre dimension à l'enseignement du français : la confiance dans le subconscient est désormais totale. Nous sommes en présence d'un dialogue authentique, gratuit et total entre l'adulte et l'enfant. Bien sûr, un enfant de six ans ne retiendra pas tout ce que lui transmet l'adulte, mais il accumulera ses nouvelles connaissances dans son subconscient, duquel elles seront libérées dans le conscient en temps voulu. On ose enfin placer l'enfant devant la réalité d'adulte.

Auparavant, l'enseignant inculquait à ses élèves des notions préétablies pour qu'ils les assimilent. Aujourd'hui, la méthode du Sablier permet à l'enfant d'exprimer lui-même ses propres connaissances et d'aller jusqu'au bout de ce qu'il sait, puis le maître complète son bagage culturel.

L'important, dans cette méthode, est que l'effort est produit par l'élève lui-même, l'enfant ne se contente plus de mémoriser les données de l'enseignant.

ÉCHANGE

L'adulte témoigne de ce qu'il sait, l'enfant apporte, en échange, ce qu'il est capable de donner. Le contenu n'est donc pas identique dans les deux sens. Le pédagogue ne se limite plus dans son langage dans les explications qui surgissent au cours de la leçon, car il sait que les notions nouvelles sont enregistrées par le subconscient et qu'elles deviendront conscientes lorsque l'enfant aura atteint un certain degré de maturité.

L'enfant a donc le droit d'oublier, de ne plus savoir et de se faire aider. Il est préférable d'oublier une notion plutôt que de n'en avoir jamais entendu parler.

Dans cette optique, peut-on encore parler de programme ? Non, si on considère celui-ci comme un maximum qu'il ne faut pas dépasser. L'enseignant se doit de programmer, non un contenu, mais des stimulations successives qui permettront l'assimilation de certaines notions.

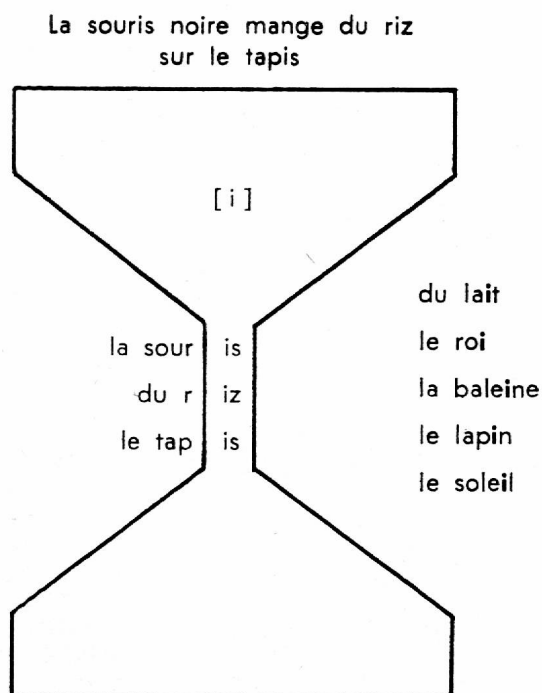


Fig. 1

Lorsque le septante-cinq pour cent des enfants de sa classe a acquis une notion précise, l'enseignant s'occupe plus particulièrement des autres élèves qui accusent un retard et les aide à assimiler cette nouvelle connaissance en organisant des « cliniques ».

L'équilibre entre l'autonomie et la dépendance est maintenue par cette directive : « Que peux-tu faire seul sans mon aide ? », ce qui permet une individualisation parfaite, au sein d'un groupe, même le plus hétérogène.

BILINGUISME

Le Sablier dissocie radicalement le son de la lettre en établissant une souple relation entre le son entendu et la graphie symbolisant le son.

Comme on le voit, le son [i] peut s'écrire de différentes façons (costumes), et la lettre « i » se combinant à d'autres lettres, peut faire entendre de nombreux sons comme dans les mots ci-dessus (Fig. 1).

DÉMARCHE CONCENTRIQUE

Une des grandes originalités du Sablier réside dans le choix d'une démarche concentrique qui permet l'observation de tous les sons, de nombreux faits grammaticaux (genre, nombre...), orthographiques qui se présentent sans cesse.

Evidemment, les enfants ne pourront pas les identifier tous en même temps, mais les acquisitions se feront tout au cours de l'année.

L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE PAR LA MÉTHODE DU SABLIER

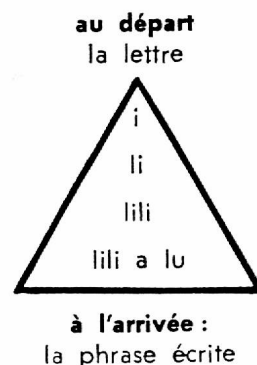
Plusieurs méthodes de lecture

Il existe actuellement plusieurs méthodes de lecture :

Méthode synthétique

Elle part de la lettre, passe par la syllabe pour aller au mot et à la phrase.

Cette méthode n'a pas suivi le rythme d'évolution de la langue écrite. Partant d'une concordance presque parfaite entre le son et la lettre (langue latine), la langue française écrite est arrivée à une très faible corrélation entre le son (phonème) et la lettre (graphème).

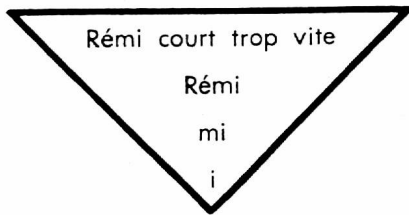


Méthode globale

Cette méthode est le procédé inverse de la méthode synthétique. Les points de départ et d'arrivée sont inversés.

Les enfants partent d'une phrase qu'ils découpent en mots, puis plus tard en syllabes et en lettres. Le procédé global a continué à identifier le son et la lettre.

au départ :
la phrase-type

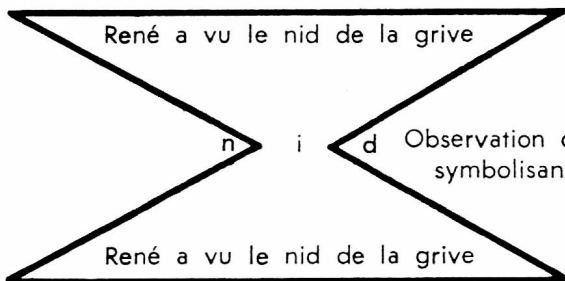


à l'arrivée :
la lettre

Méthode mixte

Ce procédé réunit les deux aspects, synthétique et analytique, dans l'apprentissage de la lecture. On continue ici à établir une parfaite équivalence entre le son et la lettre.

au départ
une phrase écrite



Observation d'une lettre
symbolisant un son

à l'arrivée : une phrase écrite, lue.

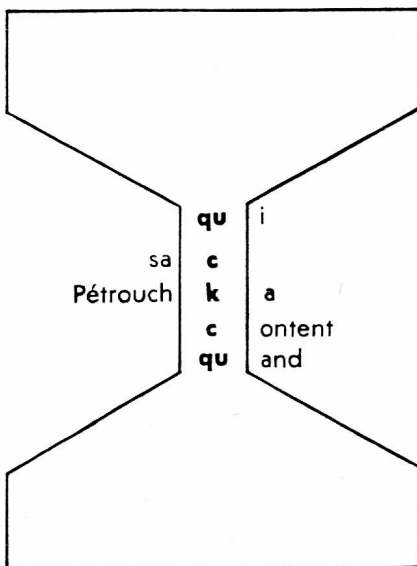
Méthode du Sablier

Le Sablier perfectionne le procédé mixte traditionnel. Il favorise la démarche synthèse - analyse - synthèse par l'établissement de relations souples entre le son et les graphies.

Au départ

un texte oral : comptine ou chant

C'est le marchand Pétrouchka qui revient,
il a rempli son sac, il est content ;
quand ses chevaux fatigués auront bu,
il pourra rire et chanter... Ah !



A l'arrivée :

— phrases — conte exprimés par les enfants.

L'enfant est appelé à prendre conscience de son langage et c'est à partir de lui qu'il abordera l'apprentissage de la lecture. Il est entraîné à l'épellation phonétique, c'est-à-dire à l'analyse des sons entendus dans la chaîne parlée. Il retrouvera ces sons écrits sous différentes formes, les costumes. Il s'efforce de bien écouter et de bien regarder.

A l'éclosion de lecture qui arrive subitement, l'enfant décode et reconnaît le reflet écrit de n'importe quel mot ou phrase qu'il a déjà prononcé ou entendu, et ceci dans toutes les langues qu'il possède.

APPLICATION DE LA MÉTHODE

Des enfants heureux

Des enfants heureux de vivre, fiers d'exprimer, à six ans, des idées qui leur tiennent à cœur, intéressés par la concrétisation écrite de leur pensée, ainsi profondément motivés par l'apprentissage de la lecture, tel est le portrait des garçonnets et des fillettes que j'ai observés pendant une semaine dans la classe de première année primaire de M^{me} Rollier, à Neuchâtel.

Parmi ces vingt-quatre enfants entrés à l'école en avril 1971, plusieurs réussissent déjà à lire un texte reflétant leur langage, grâce à la méthode du Sablier.

PLAN GÉNÉRAL DE LA SEMAINE

Les cinq idées-pivots du Sablier, son - mot - phrase - texte - contrôle, se réalisent au cours d'une semaine.

Chacun des trente-six sons du français est étudié durant une semaine en particulier, mais tous les sons sont présentés grâce à l'épellation phonétique.

Premier jour

La comptine - Le son vedette

Récitée ou chantée, mimée et rythmée, une comptine met en évidence le son vedette de la semaine.

Deuxième jour

Les mots

Les enfants sont appelés à trouver des mots contenant le phonème de la semaine. Epelés phonétiquement par les élèves, ces mots sont écrits au fur et à mesure sur le tableau noir par l'institutrice. Les enfants écoutent ce qu'ils disent et regardent le costume de chaque son. Les graphèmes sont relevés sur des « placards » qui seront enrichis au gré des découvertes des enfants.

Troisième jour

Les phrases de la vie courante

Cinq ou six phrases de la vie courante, trouvées par les enfants eux-mêmes, sont écrites au tableau. Les faits grammaticaux (ex. pluriel, féminin, masculin, accord du verbe...) ou de nouveaux graphèmes des phonèmes étudiés sont observés. Les enfants lisent les phrases en exécutant un mouvement de chironomie (mouvement de la main dessinant des boucles dans l'air faisant ressortir la succession d'efforts et de repos dans l'émission d'une phrase).

Quatrième jour

Le conte collectif et le conte culturel

Après avoir choisi un sujet, les enfants inventent, phrase par phrase, un conte que la maîtresse écrit au tableau. Ils miment l'histoire, puis en tentent la lecture. Le phénomène étudié est mis en évidence ainsi que tous ceux qui sont déjà connus.

Le conte culturel, bien illustré, se trouve dans le livre de lecture. Il est raconté ou lu par l'institutrice ou par les enfants qui ont vécu l'éclosion de lecture. Ensuite, le conte est également mimé.

Ecrit dans un langage plus évolué, il enrichit celui des enfants.

Cinquième jour

Le contrôle

Pour chaque graphème du son à l'étude, découvert pendant la semaine, les enfants retrouvent un ou plusieurs mots qui le contiennent.

L'étude des syllabes appelées syllabes artificielles parce que jamais utilisées pour former des mots, tient une place importante parmi les techniques du Sablier.

Le journal de la semaine

Les mots, les phrases et le conte apportés par les enfants sont photocopiés et forment le journal, enrichi par des dessins d'élèves.

PARTIE DU CANADA, LA MÉTHODE ATTEINT LES PAYS FRANCOPHONES D'EUROPE

En 1963, M. Robert Préfontaine, directeur d'école au Canada, assiste par hasard, à une leçon de lecture donnée par sa femme, Mme Gisèle Préfontaine, institutrice de première année.

Nous serions heureux de présenter aux lecteurs de l'« Educateur » d'autres méthodes nouvelles de lecture utilisées avec profit en Romandie. Que leurs adeptes nous envoient donc leurs manuscrits !

Réd.

Frappé par le peu d'enthousiasme des enfants dans leur apprentissage de la lecture et constatant que la méthode utilisée par sa femme ne correspond pas aux connaissances en linguistique moderne qu'il a acquises au cours de ses études, il décide de mettre au point une nouvelle méthode.

Mme Préfontaine interrompt alors son enseignement pour se consacrer elle aussi à la recherche. Un an après, les bases de la méthode sont trouvées et expérimentées.

Les résultats obtenus étant très satisfaisants, M. et Mme Préfontaine perfectionnent leur méthode.

Aujourd'hui, le Sablier est employé par la majorité des enseignants du Canada.

En France, en Belgique et en Suisse, de nombreux pédagogues l'utilisent avec succès pour la plus grande joie de leurs élèves et la satisfaction des parents.

A. Z.

Les dessins et schémas ont été publiés avec l'autorisation des auteurs :

M. et Mme Préfontaine
Bourdeville (Québec)
Canada

Article reproduit avec l'aimable autorisation de « Le Littoral neuchâtelois ».

LES LIVRES

Bibliographie sur la lecture

L'IRD P vient de publier une bibliographie très complète sur la lecture. Monsieur Jean Combes, responsable de la section documentation a retenu, pour les lecteurs de l'« Educateur » un certain nombre d'ouvrages en français (livres ou périodiques) qu'on pourrait appeler la bibliothèque de base sur la lecture.

Sur simple demande l'IRD P fournira la bibliographie complète.

Adresse : IRDP, fbg de l'Hôpital 43, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 41 91.

Borel-Maisonny, S. — **Langage oral et écrit.** Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 2 vol. 1960. Contenu : I. Pédagogie des notions de base. II. Epreuves sensorielles et tests de langage. (Actualités pédagogiques et psychologiques.)

Borel-Maisonny, S. — **Prévention de la dyslexie.** In : Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale (Lyon) 1962, vol. 62, No 469, p. 109-126.

Bouquet, C. — **L'apprentissage de la lecture.** Paris, Bourrel, 1961. 173 p. (Carnets de pédagogie pratique.)

Dehant, André. — **Etude expérimentale des méthodes d'apprentissage de la lecture.** Louvain, Librairie Universitaire, 1968. 215 p. Tabl. bibl. (Recherches de psychopédagogie et de pédagogie expérimentale.)

Dottrens, R. — **Au seuil de la culture. Méthode globale et écriture script. I. L'enseignement de la lecture.** Paris, Scarabée, 1965. 167 p. (Faits et doctrines pédagogiques.)

Gattegno, C. — **Leçons avec les nombres en couleurs.** Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1969. 64 p.

Girolami-Boulinier, A. — **Prévention de la dyslexie et de la dysorthographe dans le cadre normal des activités scolaires - l'enfant, l'adolescent.** Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1966. 180 p. (Actualité pédagogique et psychologique.)

Iniz an, L. — **Le temps d'apprendre à lire.** Paris, P.U.F., 1963. 282 p. Fig. tabl. (Carnets de pédagogie pratique 310.)

... Batterie de lecture.

... Batterie prédictive pour l'apprentissage de la lecture forme collective.

I.R.D.P. — **L'apprentissage de la lecture. Critères pour le choix d'une méthode d'apprentissage de la lecture.** Neuchâtel, I.R.D.P., 1970. 24 p. (Recherche 14.01.02, document de travail No 1.)

Jadoulle, A. — **Apprentissage de la lecture et dyslexie.** 2^e éd. Liège, Georges Thone, 1967. 332 p.

Laval, M. J. — **Pré-Sablier-expression-mouvement. Répertoire d'activités psychomotrices pour l'acquisition et la consolidation des « aptitudes requises » à l'apprentissage et la prévention scolaires.** Bouchervilla, Canada, « Le Sablier Inc. », 1969. Guide et fiches.

Leroy-Boussion, A. — **Maturité mentale et apprentissage de la lecture. Etude longitudinale entre 5 et 8 ans.** Paris. (Tirage à part de : Enfance, No 3, 1971, pp. 153-208, diagr., bibl.)

Leroy-Boussion, A. — **Comportement oraux et intériorisés dans le déchiffrement des syllabes au début de l'apprentissage**

de la lecture. Paris. (Tirage à part de : *Enfance*, N° 5, 1969, pp. 339-359, tabl., diagr., bibl.)

Leroy-Boussion, A. — **Développement de certaines capacités auditivophonétiques d'analyse et de synthèse qui conditionnent l'apprentissage de la lecture chez l'enfant.** Bruxelles, « Acta Medica Belgica ». (Extrait de : *Acta neurologica et psychiatrica*, 67, 1967, pp. 867-894, tabl., diagr., bibl.)

Leroy-Boussion, A. — **La lecture silencieuse.** In : *Année psychologique*, N° 2, 1966, pp. 580-598.

Mialaret, G. — **L'apprentissage de la lecture.** Paris, P.U.F., 1966. 123 p.

Naïdmann, E., Delmont, P. — **La lecture silencieuse au cours élémentaire** (64 fiches). Paris, Nathan, 1966.

Préfontaine, G., Préfontaine, R. — **Le Sablier, I.** Montréal, Beauchemin, 1969. 3 vol.

Roller, S. — **Remarques sur l'âge optimum auquel il conviendrait de fixer le début de l'apprentissage de la lecture.** In : *Annuaire 1969, Service de la recherche pédagogique, DIP de Genève*, pp. 16-40.

Silvestre de Sacy, C. — **Bien lire et aimer lire. Méthode phonétique et gestuelle créée par Madame Borel-Maisonny. Cours préparatoire et élémentaire.** 6^e éd. Paris, éditions sociales françaises, 1967. 2 vol.

Sinclair-De Zwart, H. — **Acquisition du langage et développement de la pensée.** Paris, Dunod, 1967. 168 p. (Sciences du comportement, 2.)

Zazzo, R., Ajuriaguerra J., Chassagny, C. — **L'apprentissage de la lecture et ses troubles. Les dyslexies d'évolution.** Paris, P.U.F., 1952, 532 p.

B. PÉRIODIQUES

Girard, R. — **Latéralité auditive et apprentissage de la lecture. Le rôle de la latéralité dans l'apprentissage de la lecture. Le problème de la spécialisation fonctionnelle de chacun des hémisphères cérébraux. Circuit : Audition - Phonation. Méthodes propres à dépister la latéralité auditive. Comment modifier la latéralité auditive.** In : *GRETI, techniques d'instruction*, N° 2, 1969.

Lefavrais, P. — **Recherches sur la lecture et ses altérations. Essai pour une définition de la dyslexie.** Dans : *Bulletin de l'Association française des psychologues scolaires* (Paris), N° 4, 1966, pp. 26-44.

Lefavrais, P. — **Recherches sur la lecture et sa défectologie. Essai pour une définition de la dyslexie (suite).** Dans : *Psychologie scolaire* (Paris), N° 6, 1969, pp. 53-70.

Legrand, L. — **Un nouveau départ. Enseignement du français en première année. Les enfants d'aujourd'hui.** In : *L'éducation*, 94, février 1971.

Sinclair, H. — **Apprendre à parler. Le mystère de la parole. Au départ des sons... puis des combinaisons. Parler, un acte de communication dans l'amour. Conclusions.** In : *Ecole des parents*, janvier 1970, N° 1.

Les professions paramédicales et sociales

Pour ceux et celles qui désirent mettre au service des autres leurs qualités de cœur et leurs dons pratiques, les écoles paramédicales et sociales offrent un choix varié de professions telles que :

- infirmière et infirmier en soins généraux, en psychiatrie, en santé publique ;
- infirmière en hygiène maternelle et pédiatrie, sage-femme, nurse, aide-familiale ;
- jardinière d'enfants, éducatrice maternelle, éducatrice et éducateur spécialisé ;
- infirmière et infirmier assistant, aide-hospitalière ;
- assistante et assistant technique en radiologie ;
- laborantine et laborantin médical, employée et employé de laboratoire ;
- diététicienne, cuisinière et cuisinier diététicien ;
- physiothérapeute, orthopédiste, pédicure ;
- ergothérapeute, orthophoniste ;
- orthoptiste, opticien-lunetier ;
- assistante et assistant social, animatrice et animateur de loisirs ;
- droguiste, préparatrice et préparateur en pharmacie, aide en pharmacie ;
- aide en médecine dentaire, technicienne et technicien pour dentistes, hygiéniste dentaire ;
- secrétaire-assistante de médecin.

Tous renseignements et documentation peuvent être demandés au **Service de la santé publique du canton de Vaud**

BUREAU D'INFORMATION POUR LES PROFESSIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

rue Cité-Devant 11 — 1000 LAUSANNE — Tél. (021) 20 34 81
Prière de prendre rendez-vous par téléphone.

ÉCOLE NORMALE CANTONALE DE MAÎTRESSES MÉNAGÈRES, PORRENTRUY

Mise au concours

Par suite de démission honorable, un poste de maîtresse principale pour l'enseignement des ouvrages féminins et des arts décoratifs est mis au concours.

Exigences : brevet d'enseignement professionnel. Bonnes formations générale et technique.

Expérience pédagogique.

Entrée en fonctions : 1^{er} avril 1972.

Les actes de candidature sont à envoyer, à l'intention de la Direction de l'instruction publique, à M. Ch. Hirschi, président de la commission ENM, Crêt-du-Haut, 2500 Bienne, jusqu'au **8 mars 1972.**

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ed. Châtelain, directeur de l'Ecole normale (tél. (066) 66 39 33 ou (066) 66 10 49).

DIVERS

Education de l'« Educateur »... et des parents de l'éduqué !

En réponse à l'article « Education de l'éducateur » paru dans l'« Educateur » N° 3 du 28 janvier 1972, page 63.

Dans votre article paru dans l'« Educateur » du 28 janvier, vous dites, Monsieur A. Nonyme :

« Un enfant tombe malade et reste une ou plusieurs semaines à la maison. Il fut un temps où l'on pouvait parler de l'école comme d'une famille. (...) Ne serait-il pas logique que le maître, ce « père de famille », s'informe auprès des parents des raisons de l'absence de l'enfant ? »

Ne serait-il pas aussi « logique » que les parents aient la gentillesse d'avertir l'instituteur ?

Oui pour l'école qui s'intéresse à la famille, mais oui aussi pour la famille qui s'intéresse à l'école !

A. Glardon.

LITRE EMILE

Litré (Emile) (1801-1881), né à Paris, médecin, lexicographe et philosophe français. Après de sérieuses études, il prit part à la révolution de 1830 et devint en 1831 rédacteur au « National », collabora à la « Revue des Deux Mondes », au « Journal des Savants », au « Journal des Débats ». Disciple d'Auguste Comte, il devint le chef incontesté de l'école positiviste, mais il s'opposa au mysticisme que comportait le système. En 1867, il fonda la « Revue de philosophie positive ». Il fut élu, en 1875, sénateur inamovible. Son élection, en 1871, à l'Académie française provoqua, en guise de protestation, la démission de Mgr Dupanloup. Œuvres: « Traduction des Œuvres d'Hippocrate » (1839-1861); Traduction de la « Vie de Jésus » de Strauss (1839-1840); « De la philosophie positive » (1863); « La Science du point de vue philosophique » (1873); « Dictionnaire de médecine et de chirurgie », avec Ch. Robin (1862); « Histoire de la langue française » (1862); « Dictionnaire de la langue française » (4 vol.) (1863-1872) complété par un « supplément » en 1878. Il est connu surtout par cette dernière œuvre, le « Litré », le dictionnaire le plus célèbre de la langue française et de son histoire.

Histoire vraie

Une classe de grandes filles. Dans cette classe, un instituteur apprécié, dont l'autorité n'est pas discutée.

On est rentré de la récréation. Ces « demoiselles » ont déjà pris place dans leur classe, attendant leur maître. La porte est restée ouverte.

Celui-ci arrive le long du long corridor et entend ses élèves parler plus haut que d'habitude: « Je parie que... Je parie que tu n'oses pas... »

Dans le brouhaha il ne parvient pas à distinguer quel est l'enjeu du pari. Alors il entre pour commencer la leçon.

Mais une élève sort de sa place et d'un pas décidé s'approche de lui. Et avant qu'il puisse esquisser le moindre geste d'étonnement, elle « lui fait la bise » !

Pari tenu: 11 francs gagnés...

A	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	C	E	N	T	R	A	L	I	S	E
2	A	S		R	E	V	E		E	S
3	R		D	I	S		V	O	N	T
4	R		R	E	T	J	E	N	S	
5	O	S	E		E	S		T		B
6	S		S				J		A	I
7	S	U	S	U	R	R	E	S		F
8	O	S	E	S		I		U		F
9	N	E		E		E	L	E	V	E
10	S		O	S	E	Z			A	S

B	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	E	R	I	G	E	A	I	E	N	T
2	M	I	S		V	I	N	T		I
3	B		O		A			I	E	R
4	A	L	L	A	S		R	O	U	A
5	R	U	A		A		O	N		S
6	Q		S	U	S		U	S	A	
7	U			S			L			V
8	A	T	T	A	C	H	A	S		I
9	I		U	S			S		R	N
10	S	U	S		R	I		F	I	T

C	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	A	C	C	O	M	P	A	G	N	E
2	D	U			O	U	I		E	U
3	M	I	S		R		M	U		
4	I	T		E	T	R	E	N	N	E
5	N			C		I		I		P
6	I	S	O	L	E		F		L	U
7	S	U		O	T	E		N	U	I
8	T	B		S	E	M	E			S
9	R	I				I		O	T	E
10	E		P	R	I	S		B	U	

*Puisqu'aucun bâtiment n'est terminé
sans une installation temps et son...*

Patek Philippe unit le temps et le son en une seule installation.

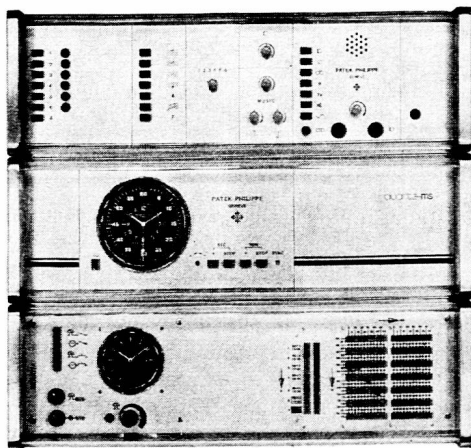
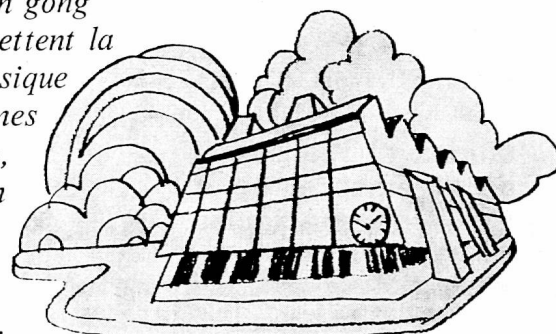
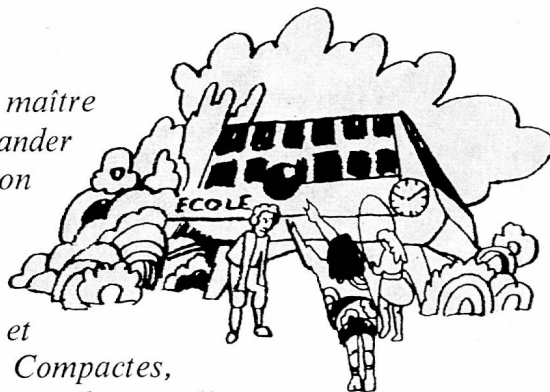
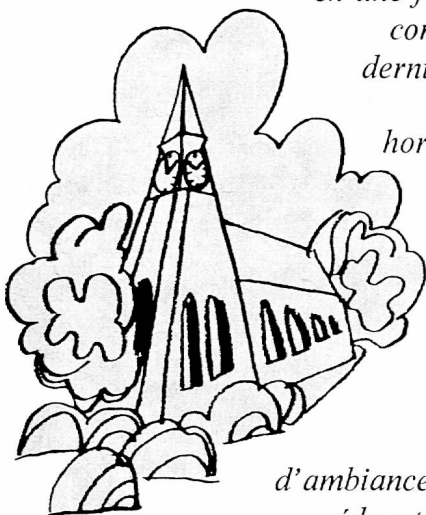
*Si vous êtes responsable d'une construction, maître
d'œuvre, architecte... vous pouvez commander
en une fois une installation*

*complète, jusqu'au
dernier haut-parleur
et à la dernière
horloge, à une seule et*

*même entreprise. Compactes,
simples, économiques, les installations temps et son
Patek Philippe simplifient au maximum les
communications internes, quelle que soit l'importance
du bâtiment. Elles remplacent les sonneries
agressives par un gong
agréable, permettent la
diffusion de musique*

*d'ambiance ou de programmes
éducatifs. Electroniques,
elles fonctionnent de façon*

*entièrement automatique. Nous avons préparé
une documentation complète, que nous serons
heureux de vous adresser. Nos spécialistes
sont à votre disposition pour établir
un devis, sans engagement : nous avons du temps pour vous.*



Centrale temps et son Patek Philippe.

*Voici quelques-unes de nos références :
Technicum cantonal de Fribourg
Ecole Polytechnique Fédérale à Zurich
Ecoles primaire et secondaire à Moutier
Ecole d'infirmières à Lausanne
Collège Rousseau à Genève
et nombreuses autres écoles.*

PATEK PHILIPPE 
DIVISION ELECTRONIQUE

39, rue Marziano 1211 Genève 24
Tél. (022) 42 85 40 Télec 27.299

Librairie **PRIOR**
G E N È V E

Cité 9 - Tél. 25 63 70

Succ. Rôtisserie 2



achète
vend
échange

tous les livres neufs et d'occasion et tous les livres
d'école



ciné construction s.a.

**études et réalisation
de cinémas et de
salles de spectacles**

47. chemin des Fleurettes
1007 Lausanne, tél. (021) 26 19 63

s'occupe de tout problème audio-visuel pou-
vant intéresser les universités et les écoles,
qu'il s'agisse d'appareils de projection de
diapositives, cinématographiques portables
ou fixes, de sonorisation, d'écrans simples
ou automatiques, fixes ou coulissables, de
tableaux blancs servant d'écran en lieu et
place de tableaux noirs.

Nous cherchons pour notre fils de 16 ans, se prépa-
rant à l'entrée du Gymnase de Neuchâtel

**une famille ou couple
d'éducateurs**

instituteur, maître secondaire, professeur répétition
mathématique, langues modernes.

Si possible dans un village ou petite ville.

Durée du séjour du 15 avril au 30 juin 1972. Du lundi
au samedi. Nous insistons sur une ambiance saine
et dynamique.

**Offres sous chiffre 6643, l'« Educateur » 22 av. des
Planches, 1820 Montreux.**

Petit externat à Lausanne cherche pour sa classe
de développement (5-6 enfants)

institutrice

si possible avec une certaine expérience avec des
enfants débiles, handicapés ou une formation en
pédagogie curative.

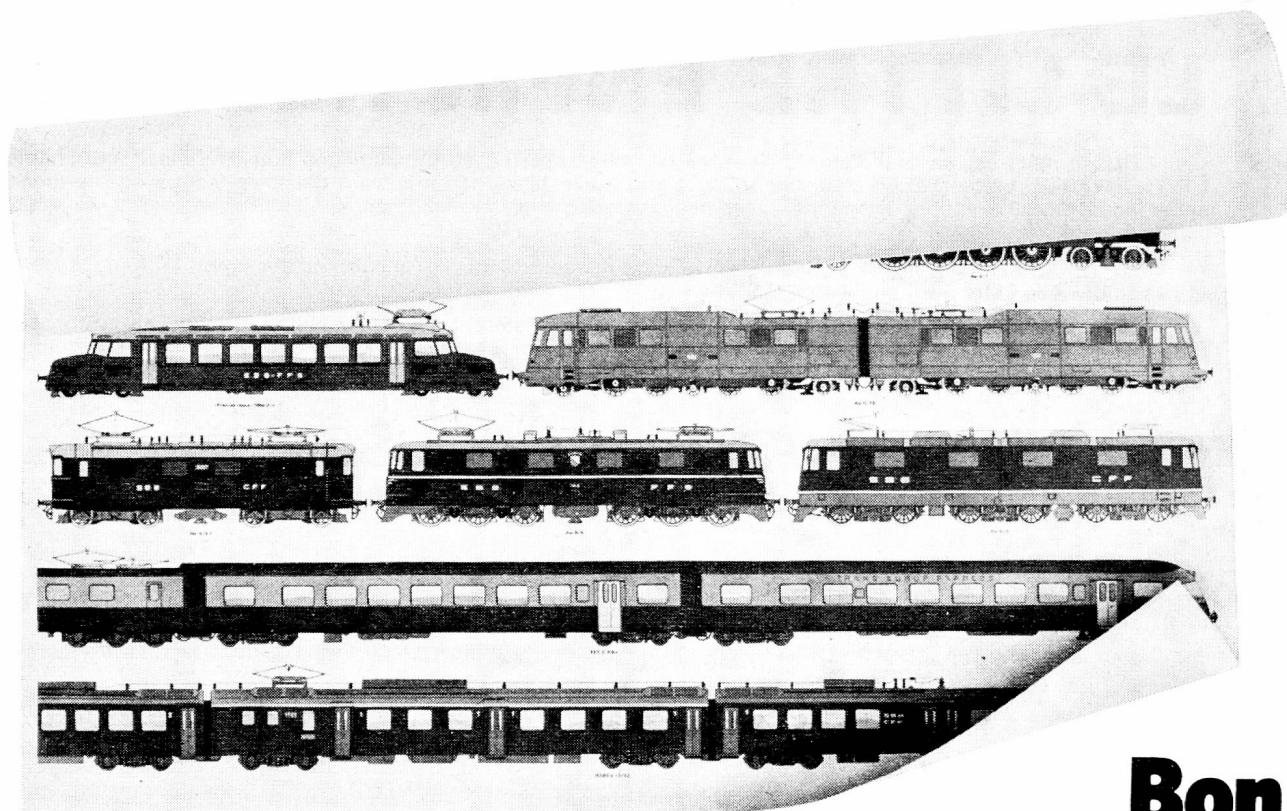
Salaire payé par l'Etat.

Vacances 12 semaines ; semaine de 5 jours.

Entrée en fonctions : 15 mai 1972 ou à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae, certificats et photo
à Mlle G. Luthy, Ecole IMC, Grangette, Lausanne
par 1008 Prilly.

Posters CFF gratuits, en couleur pour orner des classes, illustrer des leçons ou récompenser des élèves



Bon

Les CFF ont fait imprimer l'an passé, pour le « concours 71 » destiné aux jeunes, une affiche de conception très soignée. Des locomotives de divers types, construites entre 1847 et 1972, y sont fidèlement reproduites et décrites en quelques mots. Au verso figurent de nombreux renseignements d'ordre technique et économique sur les chemins de fer actuels. La demande ayant largement dépassé les prévisions, le poster a fait l'objet d'un second tirage, dont il reste encore un certain nombre d'exemplaires que nous mettons à la disposition des écoles.

Nous vous offrons la possibilité d'acquies gratuitement, d'ici au 30 avril 1972, un ou plusieurs posters à l'aide du bon ci-contre. Les commandes seront exécutées dans l'ordre de leur arrivée, jusqu'à épuisement du stock.

Veuillez me faire parvenir gratuitement
_____ poster(s) « Locomotives des CFF ».

Nom _____

Prénom _____

Ecole _____

Rue _____

NPA _____ Localité _____

à envoyer aux Chemins de fer fédéraux, Direction générale, division de l'exploitation, bureau V 385, Hochschulstrasse 6, 3000 Berne.

CFF

- L'AVIS DU CORPS ENSEIGNANT,
- L'AVIS DE L'ÉCRIVAIN,
- L'AVIS DU CORRECTEUR :

OUI

LE DICTIONNAIRE LITTRÉ,
toujours à la page,
EST IRREMPLAÇABLE

Pour votre classe

Pour votre bibliothèque

LE LITTRÉ ENFIN RÉÉDITÉ

OUI, il nous est particulièrement agréable de vous apporter, en primeur, une nouvelle aussi surprenante : L'INTROUVABLE, L'INIMITABLE dictionnaire du grand **Emile Littré**, le monument de notre langue que le monde entier nous envie, a reparu dans une présentation moderne et pratique, en 4 volumes seulement, légers et maniables.

LE TEXTE est celui même de l'ORIGINAL, texte auquel viennent s'ajouter et s'intégrer le « supplément » et l'« additif » que Littré avait publiés après coup.

L'IMPRESSION, en Bodoni romain de corps 12, est exécuté sur un papier mince et léger, ne se froissant pas. Le format des quatre volumes reliés, de 1600 pages environ chacun, est de 21 sur 27 cm. Le poids total est un peu inférieur à la moitié de celui du « Littré » original, qui était de 20 kg., supplément compris.

HATEZ-VOUS DE SOUSCRIRE

- car**, en raison de son tirage restreint, il deviendra rapidement et de nouveau introuvable,
- car**, n'étant pas mis dans le commerce, il ne peut être souscrit qu'aux GRANDES ÉDITIONS dans des conditions aussi avantageuses,
- car**, s'il y a beaucoup de DICTIONNAIRES, il n'y a qu'un LITTRÉ, et il DOIT figurer dans votre bibliothèque, ou sur votre bureau,
- car**, pour toute souscription, même pour une date différée, le franco de port et d'emballage vous est garanti, si votre souscription nous parvient dans les 10 jours,
- car**, enfin, pour vous et pour les vôtres, des conditions exceptionnelles de souscription ont été étudiées, qui vous sont exposées ci-après :

LA MARCHÉ A SUIVRE est celle-ci : Vous remplissez le BON DE COMMANDE imprimé ci-dessous et, après l'avoir découpé, vous nous l'adressez avec l'affranchissement de DEUX SOUS, sans coller l'enveloppe ; vous bénéficiez ainsi du tarif « imprimé ».

QUATRE POSSIBILITÉS s'offrent à vous : Les volumes peuvent être réglés en un seul versement, ou en 2 versements de Fr. 184.—, en 3 versements de Fr. 129.— payables, respectivement, à 30, 90 et 150 jours dès la réception, ou encore en 10 versements mensuels de Fr. 41.— dès réception des volumes, soit Fr. 410.—.

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir, dès parution et franco de port et d'emballage
UN dictionnaire LITTRÉ en 4 forts volumes reliés, aux conditions suivantes :

Aux Grandes Editions

10, rue des Battoirs
1211 - GENÈVE 4

- a) Pour le prix de Fr. 368.— payable à 30 jours
 - b) Payable en 2 mensualités consécutives de Fr. 184.—
 - c) Payable en 3 mensualités de Fr. 129.—
 - d) Payable en 10 mensualités consécutives de Fr. 41.—
- (Biffer ce qui ne convient pas, souligner ce qui convient.)

Nom : Profession :

Adresse : Ville + N° postal :

Date : Signature :

9015

Bibliothèque
Nationale Suisse
J.A.
1820 Montreux 1